

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 26 novembre 2023 / 12 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3426 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - EQUATEUR

Boughali s'entretient à Quito avec son homologue équatorien

P.24

ALGÉRIE - SIERRA LEONE

M. Attaf reçu par le président de la République de Sierra Leone en Guinée Equatoriale

P.24

PALESTINE

La trêve entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste est entrée en vigueur officiellement vendredi matin

P.15

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Tebboune appelle à traiter le dossier avec "la plus grande diligence"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la succession inédite des crises et conflits dans le monde imposait à la Communauté internationale, "aujourd'hui, plus que jamais", de traiter le dossier de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies avec "la plus grande diligence", appelant à redresser l'injustice historique faite au Continent africain. Dans son allocution, lue en son nom vendredi à Oyala (Guinée équatoriale) par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, lors des travaux du 5^e Sommet du Groupe des dix de l'Union africaine (UA) concerné par le dossier de la réforme du Conseil de sécurité, le Président Tebboune a indiqué que ce sommet "se tient dans un contexte international et régional riche de défis et de risques, sur fond d'une crise sévère qui a frappé le système de sécurité collective, d'autant que le Conseil de sécurité des Nations Unies a été frappé récemment d'une paralysie quasi complète". P.24



FINANCES

M. Faid préside une réunion d'évaluation du programme de modernisation du secteur bancaire

P.3

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SAOUDIEN

Accords et mémorandums d'entente entre les opérateurs économiques des deux pays

P.6

INTEMPORIES

Des interventions de la Protection civile à travers plusieurs wilayas

P.8

SANTÉ

TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Les gènes des maths et de la lecture seraient liés

P.12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGERIE
2023 - 2024

Les matchs des 1/4 et 1/2 finales programmés sur des terrains neutres (FAF)

P.21



FINANCES

Le "Data center" du secteur inauguré le 15 décembre prochain (Faid)

P.17

PLUIES TORRENTIELLES À SKIKDA

Le corps d'un enfant emporté par les crues repêché à Ain Cherchar

P.2

PLUIES TORRENTIELLES À SKIKDA

Le corps d'un enfant emporté par les crues repêché à Ain Cherchar



Le corps d'un jeune garçon de 5 ans, emporté par les crues causées par les pluies torrentielles de ces derniers jours dans la wilaya de Skikda, a été repêché samedi dans la commune d'Ain Cherchar (à l'est de Skikda), a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile.

Selon la chargée de communication de ce corps constitué, le corps de l'enfant, retrouvé à 1.500 mètres du lieu où il s'était noyé, près du village Chebika, dans la commune d'Ain Cherchar, a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azzaba. Les services de la protection civile avaient mobilisé, pour les opérations de recherches, 12 plongeurs et 42 éléments, tous grades confondus, en plus de plusieurs embarcations de sauvetage, selon la même source qui a précisé que les recherches avaient été entamées vendredi-soir.

PRESSE

Décès de l'ancien journaliste d'El-Moudjahid Akli Hamouni



L'ancien journaliste du quotidien El-Moudjahid, Akli Hamouni est décédé jeudi à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a débuté à la revue Révolution africaine avant de rejoindre le quotidien El-Moudjahid où il a passé l'essentiel de sa carrière professionnelle. Il a également exercé en tant que collaborateur dans plusieurs titres de la presse nationale.

ALGÉRIE-AIEA

Signature du programme-cadre national de coopération pour 2024-2029



Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Larbi Latroch, a signé, mercredi à Vienne, le programme-cadre national de coopération entre l'Algérie et l'AIEA pour la période 2024-2029, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement du développement socio-économique du pays, en accord avec les objectifs de développement des Nations Unies. La signature de ce cadre de coopération s'est déroulée en présence du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah. Elle intervient après son adoption par la commission multisectorielle de coopération scientifique, en coordination avec le département de coopération technique de l'AIEA. Le programme-cadre devrait contribuer à accompagner les efforts nationaux visant à renforcer les usages pacifiques de la technologie nucléaire dans les domaines de la santé, mais aussi en matière de gestion des ressources hydriques et des nouvelles énergies.

RELIZANE

Deux femmes mortellement fauchées par un train à Merdja Sidi Abed



Deux femmes ont trouvé la mort, jeudi, fauchées par un train de voyageurs dans la commune de Merdja Sidi Abed, à 60 kilomètres à l'Est de Relizane, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Le chargé de communication, le lieutenant Abbes Khmallah, a déclaré à l'APS que l'accident s'est produit lorsque les deux victimes, qui tentaient de traverser les rails au niveau d'un passage non surveillé situé près du douar "H'lafiem" dans le territoire de la commune de Merdja Sidi Abed, ont été mortellement fauchées par un train assurant la navette Oran-Alger. Les agents de la Protection civile de l'unité secondaire de Oued R'hiou sont intervenus pour évacuer les corps des deux victimes, âgées de 37 et 64 ans, mortes sur le lieu de l'accident, vers la morgue de l'hôpital "Ahmed Francis" de Oued R'hiou. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

LUTTE CONTRE LA DORGUE

Démantèlement de réseaux spécialisés dans le trafic de drogues à Annaba, Batna et Oran



Les services opérationnels de la Sûreté nationale à Annaba, Batna et Oran, ont précédé au démantèlement de réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes avec saisie de 100 kg de cannabis et près de 232.000 capsules de psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué des mêmes services. Selon la même source, les services régionaux de lutte contre le trafic illicite de drogues à Annaba ont saisi "217.335 comprimés psychotropes. La police de Batna a saisi, à son tour, un (01) quintal de kif traité et 6.975 capsules de psychotropes tandis que les services de la sûreté d'Oran ont saisi 8.000 comprimés de drogues solides (ECSTASY) et 172 gr de cocaïne". Les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de psychotropes à Touggourt

Les éléments de la Gendarmerie Nationale (GN) de Touggourt ont démantelé, la semaine écoulée, un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande et le trafic de psychotropes, et saisi plus de 52.000 comprimés psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué des services de la GN. "Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, sous ses différentes formes, notamment le trafic illicite de drogue et de psychotropes, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Touggourt ont démantelé, la semaine écoulée, un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande et le trafic de psychotropes", précise la même source. Cette opération a été diligentée après la fouille minutieuse d'un véhicule de transport de marchandises, qui s'est soldée par "la saisie de 52.810 capsules de types Prégabaline 300mg qui étaient soigneusement dissimulées dans une cachette secrète, outre, l'arrestation d'un individu, et l'identification de sept (7) autres qui sont toujours en fuite, ainsi que par la récupération de deux véhicules", selon la même source. "Ce réseau criminel activait à travers plusieurs wilayas, à savoir "El Oued, Ouargla, Khencela, Annaba, Alger et Oran", note la même source. "Une enquête a été ouverte et les mis en cause ont été déférés devant le pôle pénal compétent de Ouargla", conclut le communiqué.

MOZAMBIQUE

Le service militaire obligatoire porté de 2 à 5 ans

Le Parlement du Mozambique a adopté jeudi un projet de loi visant à faire passer la durée minimale du service militaire obligatoire de 2 à 5 ans.

"La prolongation du temps de service (sous les drapeaux) et la professionnalisation (des forces armées) sont des facteurs essentiels pour former des troupes à la hauteur des défis de la sécurité nationale", a souligné le ministre de la Défense nationale Cristovao Chume devant les députés.

La loi peut encore être amendée et doit ensuite être signée par le président Filipe Nyusi avant d'entrer en vigueur.

CHINE

Huit morts dans un accident de la route au Nord-ouest



Huit personnes ont été tuées dans un accident de la route dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest) vendredi matin, rapporte l'agence Chine nouvelle citant les autorités locales. L'accident s'est produit aux environs de 8h00 (heure locale) dans le district de Mingin, de la ville de Wuwei, où un minibus est entré en collision avec un pick-up, faisant huit morts et trois blessés. Les blessés ont été transportés rapidement dans un hôpital local. La cause de l'accident fait l'objet d'une enquête.

Un accident sur un chantier fait trois morts au Shanxi

Trois personnes ont été tuées après l'effondrement d'un échafaudage survenu vendredi soir dans un chantier d'Anze, district de la province chinoise du Shanxi (nord), ont déclaré samedi les autorités locales. L'accident s'est produit vendredi vers 22h00, ont précisé les mêmes sources. L'effondrement de l'échafaudage a entraîné l'ensevelissement de sept personnes sous du béton armé.

POLLUTION DE L'AIR

L'Etat français condamné à verser 10 millions d'euros



L'Etat français a de nouveau été condamné vendredi pour n'avoir pas suffisamment lutté contre la pollution de l'air, la justice administrative pointant des dépassements significatifs des normes. Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative française, condamne ainsi "l'Etat au paiement de deux astreintes de cinq millions d'euros pour les deux semestres allant de juillet 2022 à juillet 2023".

En juillet 2017, le Conseil d'Etat avait enjoint au gouvernement de mettre en œuvre des plans de réduction des niveaux de particules fines PM10 ou de dioxyde d'azote (NO2, notamment associé au trafic routier) dans treize zones. L'Etat français a depuis été condamné en 2021 puis en 2022 à verser au total 30 millions d'euros, pour ne pas avoir renforcé suffisamment son dispositif contre la pollution.

CONSEIL DE LA NATION

Laagab présente les textes de lois relatifs à la presse écrite et électronique et à l'audiovisuel

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a présenté, jeudi, les deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle devant la Commission de la culture, de l'information, de la Jeunesse et du Tourisme du Conseil de la nation, sous la présidence de Mahfoud Bousbaa.

A cette occasion, M. Laagab a souligné que les deux textes de loi sont caractérisés par "une précision et une clarté, à même de faciliter leur application", relevant à propos du texte de loi relatif à la presse écrite et électronique proposé de "soumettre la création de publications périodiques et de journaux électroniques au régime déclaratif pour exercer l'activité devant les services compétents du ministère de la Communication contre un récépissé de dépôt".

"Les concepts liés à la presse électronique ont été définis à travers leur adaptation aux développements qui connaît le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), étant donné que la presse électronique se veut un service de communication multimédia", a précisé le ministre ajo utant que les nouvelles dispositions "ont exclu" les sites électroniques visant principalement à "diffuser des messages publicitaires ou des annonces, les sites internet personnels, les blogs qui diffusent de manière non professionnelle, outre l'ouverture du domaine devant les personnes physiques pour créer des publications périodiques et des journaux électroniques".

Concernant la domiciliation des journaux électroniques en Algérie, le ministre a fait état de "l'impératif" que ces journaux exercent leurs activités via un site domicilié "exclusivement, financièrement et logiquement" en Algérie avec le domaine ".dz".

Evoquant les conditions à remplir par un Directeur de publication, M. Laagab a souligné qu'"une même personne morale de droit algérien"



rien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie".

Ces conditions seront applicables également aux médias électroniques", a affirmé le ministre, rappelant que le directeur de publication devrait être titulaire d'un diplôme universitaire avec une expérience en la matière de pas moins de 8 ans".

Le projet de loi "consacre le principe de pluralisme d'opinions et de pensées et prévient la concentration des périodiques et des sites électroniques en limitant le nombre détenu ou contrôlé par une personne physique ou moral, de droit algérien, à un seul site électronique", a expliqué le ministre.

Il prévoit, par ailleurs, la révision de la composition de l'autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique conformément à l'article 92 de la Constitution. Elle est compo-

sée de 9 membres nommés par le Président de la République.

Selon le présent projet de loi, les missions de l'Autorité seront "élargies", elle aura pour prérogatives "d'empêcher toute influence financière, politique ou idéologique, de réguler l'activité publicitaire et de plafonner le contenu publicitaire dans la presse électronique".

Concernant les infractions, le texte de loi confère à l'Autorité de régulation les prérogatives d'intervenir systématiquement pour mettre en demeure les contrevenants et saisir les juridictions en vue de suspendre provisoirement ou définitivement l'activité des publications périodiques et les journaux électroniques.

Au sujet du texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle, le ministre a précisé que ce texte "consacre à l'Entreprise de télédiffusion d'Algérie (ETDA) l'exclusivité de la diffusion des services de communication audiovisuelle dans le cadre du ren-

forcement de la souveraineté nationale et la sécurité nationale, en sus de l'élargissement du champ des services de la communication audiovisuelle qui lui sont autorisés aux chaînes aux contenus publics, contrairement à la loi en vigueur".

Entre autres explications données par M. Laagab, "la création des services de communication audiovisuelle en ligne est soumise à l'autorisation du ministre de la Communication, l'imperméabilisation de respecter les cahiers des charges et l'uniformisation des procédures d'octroi d'autorisation à l'ensemble des chaînes audiovisuelles classiques et les chaînes audiovisuelles en ligne".

Il a indiqué à cet égard qu'il a été décidé d'annuler le plafond de 40% imposé à chaque actionnaire dans un service de communication audiovisuelle dans le but de stimuler et d'encourager l'investissement dans ce domaine. Par ailleurs, le ministre a évoqué les mesures visant "à revoir" la composante de l'ARAV, en la chargeant d'émettre un avis technique sur la création de services de communication audiovisuelle afin de remédier à tout écart pouvant entraver le bon fonctionnement de l'activité audiovisuelle dans son ensemble.

Au terme de la présentation, la parole a été donnée aux membres de la commission pour poser leurs questions sur les deux textes de loi.

La Commission prépare actuellement ses rapports sur les deux textes de loi en vue de les présenter lors de la séance plénière qui sera consacrée à la présentation et à l'examen des deux textes prévus lundi prochain.

FINANCES

M. Faid préside une réunion d'évaluation du programme de modernisation du secteur bancaire

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé une réunion d'évaluation du programme de modernisation du secteur bancaire, en présence des acteurs principaux du secteur, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

"Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a tenu une réunion périodique de coordination, au niveau de son département ministériel, avec les directeurs généraux des banques publiques", a fait savoir la même source.

L'objectif principal de cette réunion, selon le ministère, était d'évaluer les actions entreprises par ces banques dans le cadre du programme de modernisation du secteur bancaire.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part le président de la COSOB et le directeur général de la Bourse d'Alger, a été également, "une opportunité d'examiner divers axes stratégiques visant à dynamiser le marché financier", souligne le communiqué.

"La digitalisation des services bancaires a fait l'objet d'un examen minutieux", affirme le ministère ajoutant que l'accent a été mis, lors de cette réunion,

sur "l'importance de la transition vers des services numériques pour offrir des services bancaires de qualité à l'ensemble des citoyens à travers le territoire national".

Cela implique la nécessité de densifier le réseau bancaire pour garantir une accessibilité optimale de ces services", estime le ministère.

Par ailleurs, la réunion a traité des aspects liés à l'ouverture des capitaux de deux grandes banques publiques, à savoir le CPA et la BDL.

"Ce sujet revêt une importance majeure dans le contexte des réformes en cours dans le secteur bancaire."

Ces opérations d'ouverture de capital visent à élargir la participation au capital de ces grandes institutions financières, ouvrant ainsi la voie à une plus grande implication du secteur privé", explique le ministère.

De plus, l'ouverture des capitaux de ces banques publiques représente "une avancée significative" vers une économie plus ouverte et concurrentielle, affirme le document ajoutant que cela permettrait d'attirer des investisseurs intéressés par des partenariats straté-

giques et des opportunités d'investissement dans le secteur bancaire national.

Lors de cette réunion, il a été également question des mécanismes nécessaires à cette ouverture de capitaux, "incluant les modalités de participation, tout en préservant l'intérêt public".

Le rôle des banques dans le financement de l'économie nationale a été examiné également lors de cette réunion lors de laquelle a été soulignée leur contribution "essentielle" au développement économique du pays.

Cette évaluation minutieuse du rôle financier des banques dans l'économie nationale souligne l'importance de garantir la robustesse du secteur bancaire et favoriser un environnement propice à la croissance économique durable et à la prospérité nationale", note le ministère.

En outre, cette réunion a permis d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la modernisation du secteur bancaire et d'identifier les défis à relever "pour assurer des services de qualité, accessibles et en phase avec les évolutions technologiques et les besoins de l'économie nationale".

TRANSPORTS

M. Rakhrourkh insiste sur l'achèvement de la pose des rails de la ligne Khenchela-Aïn Beïda "avant la fin de l'année"

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, Lakhdar Rakhrourkh, a insisté, jeudi après-midi à Khenchela, où il effectuait une visite de travail, sur la nécessité d'achever l'opération de pose des rails de la ligne Khenchela-Aïn Beïda (Oum El Bouaghi) "avant fin 2023".

Le ministre s'exprimait sur le chantier de réalisation de la gare ferroviaire principale d'El Hamma, après avoir reçu des explications techniques sur le projet de réalisation de la ligne de chemin de fer Khenchela-Aïn Beïda, a appelé les responsables du groupement d'entreprises chargées de cette ligne à "achever les travaux de pose de la voie ferrée le long des 51 km avant la fin de cette année", comme elles s'y étaient "engagées lors de sa visite à Khenchela en mars dernier".

M. Rakhrourkh a également instruit les responsables des entreprises en charge de la mise en œuvre du projet, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelfadil Tebboune, pour la wilaya de Khenchela, à l'effet de "déployer da vantage d'efforts pour accélérer le rythme des travaux et résorber le retard enregistré à cause de certaines contraintes liées, notamment, aux expropriations".

Le ministre, qui a reconnu la difficulté d'achever à temps la pose des rails de la ligne Khenchela-Aïn Beïda en raison du manque de temps et de l'arrivée de la saison des pluies, n'en a pas moins souligné, lors d'un échange avec les responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), qu'il était "néanmoins possible d'y parvenir en présence d'entreprises nationales performantes, capables de relever le défi et de livrer le projet dans les temps".

Il a également fait part de la nécessité de "donner la priorité à l'achèvement de la gare ferroviaire principale d'El Hamma, destinée au transport de marchandises et de voyageurs, d'ici à 3 mois", tout en œuvrant à accélérer le rythme des travaux dans les gares de Baghaï, de Metoussa et de Fkirina (Oum El Bouaghi) afin que le projet puisse être "achevé et livré définitivement et en totalité courant juillet 2024".

Lors de son inspection de l'état d'avancement du dédoublement de la route nationale n°32 dans son tronçon reliant les communes d'El Mahmal et d'Ouled Rechache, le ministre a appelé à un "suivi périodique et régulier" des projets du secteur et de s'assurer de la qualité de leur réalisation.

M. Rakhrourkh a révélé que son département ministériel envisageait de "lancer dans un avenir proche un vaste programme de formation des cadres des directions des travaux publics au niveau national, à l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP) de Sidi Abdellah, et à l'Ecole des Métiers des Travaux Publics (EMTP) de Djelfa".

Tout en inspectant l'état d'avancement des travaux du projet d'achèvement d'une route de contournement de la ville de Khenchela, au sud-ouest de l'agglomération sur une distance de 20 km, le ministre, exprimant son "insatisfaction" devant la lenteur des travaux sur un tronçon de 10 km depuis l'entrée ouest de la ville, a insisté sur la livraison du projet "avant la fin du mois de janvier 2024".

Le ministre a également déclaré, lors d'un entretien avec plusieurs élus locaux, que le secteur des travaux publics "attache une grande importance à l'entretien des routes nationales, aux chemins de wilaya et communaux, qui coûtent beaucoup d'argent au Trésor public", notant que l'entretien des routes contribue de manière significative à la réduction des accidents de la circulation.

M. Rakhrourkh avait auparavant présidé l'inauguration d'un ouvrage d'art réalisé sur le chemin communal n°20, au lieu-dit Klou Trab, dans la commune de Khrirane.

Le ministre a loué la qualité des travaux exécutés par l'entreprise publique Sero-Est au niveau de ce pont long de 86 mètres, et appelé les autres entreprises à suivre cet exemple et à réaliser les projets selon les normes en vigueur.

A l'issue de sa visite dans la wilaya de Khenchela, M. Rakhrourkh a exprimé, lors d'un point de presse au siège de la wilaya, sa "pleine satisfaction" devant le rythme d'avancement des 11 projets du secteur inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement, pour lesquels une enveloppe financière estimée à 95 milliards de dinars a été allouée.

Il a noté, à ce propos, que 5 parmi ces projets ont été réceptionnés, tandis que le reste sera "au cours du premier trimestre 2024".

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le bureau de l'APN arrête le calendrier des prochaines séances

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni, jeudi, pour arrêter le calendrier des prochaines séances, prévues du 27 novembre au 5 décembre, indique vendredi un communiqué de la chambre basse du Parlement.



Selon la même source, l'APN tiendra, lundi prochain, une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024, sachant que le débat se poursuivra, mardi et mercredi, avant la réponse du ministre des Finances.

Après la séance de questions orales, prévue jeudi 30 novembre, l'APN poursuivra ses travaux, mardi 5 décembre, par une séance consacrée au vote du PLF

2024. La réunion du bureau, présidée par le vice-président Ahcene Hani, a en outre examiné les amendements proposés au projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux, ainsi que les questions orales et écrites déposées au niveau du bureau, avant de soumettre celles répondant aux conditions légales au Gouvernement. Le bureau a également examiné une demande d'autorisation d'exercice d'une activité de volontariat, ajoute le communiqué.

Le bureau de l'APN a, par ailleurs, soumis à la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, la décision de la Cour constitutionnelle relative à la déclaration de vacance et de remplacement d'un député.

Le bureau a enfin examiné le projet d'instruction générale relative à l'organisation de la participation des députés aux activités des organisations parlementaires régionales et internationales, selon la même source.

Le ministre de l'Education présente un exposé devant la Commission des finances et du budget

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaïbed, a présenté mercredi soir un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des budgets sectoriels proposés dans le projet de loi de finances (PLF 2024), a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Présentant son exposé, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement,

Basma Azouar, M. Belaïbed a mis en avant la volonté de son département d'améliorer la qualité de l'enseignement et de promouvoir la performance du système éducatif, en parachèvement des réalisations accomplies à la faveur de l'intérêt particulier accordé par les hautes autorités du pays au secteur de l'Education".

Concernant la concrétisation des opérations inscrites dans le programme du ministère de l'Education na-

tionale, M. Belaïbed a évoqué "la répartition du budget alloué aux programmes du secteur de l'Education nationale au titre de la LF 2024" à travers "l'application effective de la nouvelle méthode de gestion adoptée dans le cadre de la réforme du système budgétaire". A cette occasion, il a fait savoir que le secteur "compte 29.215 établissements éducatifs accueillant 11.45.598 élèves répartis sur les trois niveaux d'enseignement, encadrés par 576.457 enseignants et

401.514 employés, tous grades et corps confondus". Le ministre a également mis en avant "l'augmentation significative du nombre d'enseignants par rapport à l'anée scolaire 2022-2023, estimée à 41.274 enseignants, dont 3.577 diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS), 4.144 enseignants d'anglais dans l'enseignement primaire, et 12.877 enseignants d'éducation physique et sportive dans le même cycle", précise la même source.

FEUX DE FORÊTS

Une nouvelle technique pour la prévention précoce des incendies (DGF)

La Direction générale des forêts (DGF) a présenté, jeudi à Alger, un nouveau projet de prévention et détection précoce des feux de forêts, basé sur une solution innovante développée par une startup algérienne.

Conçue et réalisée par la startup "Basseer", la nouvelle technique consiste à "installer des capteurs environnementaux permettant d'avoir des indicateurs climatiques pour évaluer les risques et l'ampleur des incendies de forêts en temps réel", a expliqué Farid Chedouba, co-fondateur de la startup.

Il s'est exprimé lors d'une cérémonie de présentation de cette solution de prévention et de gestion des risques d'incendies de forêts, organisée au siège de la DGF, en présence de partenaires nationaux et internationaux, en vue de mobiliser des fonds permettant son déploiement, à grande échelle, dans les massifs forestiers.

Utilisant l'intelligence artificielle, le projet, dont les résultats ont été présentés aujourd'hui, a

été expérimenté conjointement, par la DGF et "Basseer", depuis août dernier à travers l'installation de capteurs environnementaux dans deux sites forestiers pilotes à Tizi-Ouzou, a-t-il expliqué, ajoutant que "le déploiement, à grande échelle, de cette solution intégrée permettra une meilleure gestion des feux de forêts". "Elle apporte un soutien aux postes de vigie, dans le cadre de leur activité de surveillance, pour prévenir et alerter immédiatement les autorités sur les départs de feux ou les risques de leur déclenchement", a-t-il soutenu.

Pour sa part, le premier responsable de la DGF, Djamel Touahria, a mis en avant l'importance des solutions intelligentes pour la prévention et la lutte contre les feux de forêts, citant notamment la modernisation des outils de gestion, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la détection rapide des incendies, ainsi que le déploiement des drones.

La mobilisation de ces "gros moyens" est nécessaire pour faire

face à ce fléau climatique, a-t-il soutenu, rappelant que "les surfaces incendiées en Algérie dépasseraient en moyenne 40.000 hectares par an". Présent à l'événement, Djallil Bouzitoune, coordinateur national du projet "Emplois Verts", du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Algérie, a rappelé que "Basseer" a été parmi les 15 startups sélectionnées en juin dernier, suite à un appel à candidature lancé par Algeria-Venture, pour un programme d'accélération en faveur des entreprises et startups opérant dans les secteurs de l'économie verte.

Dédicée aux jeunes innovateurs, l'initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme de partenariat entre le bureau de l'OIT pour l'Algérie et le ministère de l'Économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, a-t-il expliqué, précisant que ce programme de coopération favorise le soutien des emplois verts et l'économie durable respectueuse de l'environnement.

MINES ANTIPERSONNEL

Election de l'Algérie à la présidence du Comité de coopération et d'assistance de la CIMAP

L'Algérie a été élue à la présidence du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance à la Convention d'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) pour l'année 2024 en remplacement de la Thaïlande, à l'occasion de la 21e assemblée des Etats parties qui se tient depuis lundi à Genève. Le mandat de ce comité, dont la nouvelle composition comprend, outre l'Algérie, le Japon, le Danemark et la Turquie, consiste à aider les Etats parties à mettre pleinement en œuvre les dispositions de la convention et des plans d'action qui en découlent, afin de mettre fin aux souffrances et aux pertes causées par les mines antipersonnel.

Dans son intervention devant l'assemblée, la délégation algérienne a souligné les priorités du comité pour l'année 2024, qui seront axées notamment sur l'encouragement des partenariats et des plateformes nationales d'action contre les mines, le renforcement de l'échange de bonnes pratiques et la coordination avec les donateurs, afin d'aider les Etats parties à remplir leurs obligations en matière de déminage et la coopération Sud-Sud. Le comité aura également à contribuer à l'élaboration d'un nouveau plan d'action quinquennal, en prévision de son adoption lors de la 5e conférence de l'examen de la CIMAP, prévue en 2024, au Cambodge, et dont l'Algérie assumera la vice-présidence. Par cette élection à la tête dudit comité, les Etats parties reconnaissent le rôle pionnier de l'Algérie et son expérience dans la lutte contre les mines antipersonnel datant de la Guerre de libération nationale, ainsi que sa contribution significative à la réalisation des objectifs humanitaires de la convention.

A ce titre, le président de la 21e assemblée des Etats parties à la CIMAP, l'Allemand Tomas Gobel, a tenu particulièrement à remercier l'Algérie pour ses efforts et son engagement dans le domaine de la lutte contre les mines, soulignant l'importance du séminaire régional africain organisé par l'Algérie, les 30 et 31 mai derniers à Alger et dont les résultats prometteurs ont été présentés à l'assemblée par la délégation algérienne.

Acette occasion, le groupe des Etats africains parties à la CIMAP, ainsi que plusieurs participants, dont le représentant du Service de la lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS), ont exprimé leur profonde gratitude à l'endroit de l'Algérie pour l'organisation du séminaire en question et sa contribution à la promotion de l'objectif d'une Afrique "libre de mines".

Pour rappel, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel est entrée en vigueur en Algérie le 9 avril 2002. Depuis son ouverture à la signature en 1997, pas moins de 164 pays ont ratifié ou adhéré à ladite convention.

FORUM DES JEUNES D'ALGÉRIE

Appel à la création de plateformes numériques et de réseautage spécialisé (participants)

Les encadrants d'un atelier sur "la communication et le réseautage" à la deuxième journée de la 2e édition du Forum des jeunes d'Algérie, organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont appelé, vendredi à Oran, à la création de plateformes numériques et de réseautage spécialisé. Dr Derradjii Hichem, enseignant de sciences politiques à l'université 2 de Blida, encadrant de l'atelier susmentionné, tenu au village olympique d'Oran, a mis l'accent sur la nécessité de créer des plateformes numériques et un réseautage dans les domaines de leadership, de volontariat et de conception de contenus. "La plupart de jeunes ont un savoir en matière d'utilisation de moyens technologiques, mais doivent éviter des pratiques négatives que nous œuvrons à corriger à travers de tels ateliers dans l'intérêt des jeunes et de la société", a-t-il souligné.

Pour sa part, Dr Hakim Hamzaoui, enseignant à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et de sciences de l'information d'Alger a évoqué l'importance de la communication et du réseautage, apportant les jeunes à acquérir les techniques et le savoir-faire en matière de communication pour développer un contenu positif. A son tour, Dr Djehiche Imad, enseignant universitaire et détenteur d'une startup a exhorté les jeunes à créer des plateformes et un réseautage suivant la spécialisation et la demande partant d'une vision profitable à la société. Ce forum, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire et d'autorités locales, enregistre la participation de plus de 800 jeunes hommes et femmes de différentes wilayas du pays âgés entre 18 et 35 ans et de membres du CSJ de différentes couches et régions et de la communauté nationale à l'étranger. Cette rencontre aborde deux axes principaux: le premier traitant des convictions visant à renforcer l'esprit de citoyenneté, la participation à la vie publique et politique, l'autonomisation économique et la prise de conscience de l'environnement stratégique, et le second concerne les compétences de jeunes, la communication, le leadership et la planification. Le programme de cette rencontre, qui prendra fin samedi, comporte des assises de dialogue sur "l'autonomisation politique" et "l'autonomisation économique", ainsi que des ateliers de compétences sur "le leadership et la planification" et "la communication et le réseautage".

INTEMPIERIES À BEJAIA

Le wali ordonne de "tout mettre en œuvre pour réparer les dégâts"

Le wali de Bejaia, Kamel Eddine kerbouche, s'est rendu, vendredi après midi, dans la commune de Taskriout (daïra de Derguina) à 35 km à l'est de Bejaia, affectée par les précipitations de ces dernières 24h et qui occasionnent des dégâts dans la région, donnant des instructions aux services concernés de "tout mettre en œuvre pour réparer les dégâts", indique un communiqué de la wilaya.

"Le wali de Bejaia s'est rendu à Taskriout pour constater les dégâts occasionnés par les pluies torrentielles qui se sont abattues ces dernières 24 heures sur la wilaya et prendre les mesures qui s'imposent en vue du rétablissement de la vie courante dans les agglomérations affectées", selon le même document.

Accompagné des directeurs de l'hydraulique et des travaux publics ainsi que des responsables élus locaux, le wali s'est intéressé à tout particulièrement à l'état de la RN 09, reliant Bejaia à Sétif, théâtre de plusieurs éboulements, glissements de terrains et inondations dus aux intempéries. Des précipitations qui ont causé,



également, une crue de l'oued Agrioune dont les débordements ont provoqué l'effondrement total d'un pont

reliant les deux rives de l'agglomération de Taskriout, mi-toujours à cet axe routier de la RN 09, a précisé la même

source. Le wali a exhorté, lors de cette sortie, l'ensemble des responsables locaux à "tout mettre en œuvre pour remédier à cette situation exceptionnelle" et rétablir en urgence l'état des routes, notamment l'axe affecté de la route nationale 09 et qui est capital en termes de mobilité des habitats de la localité de Taskriout ou de ceux qui y transitent, a ajouté la même source. A ce propos, le chef de l'Exécutif a insisté sur la prise en charge "rigoureuse, rapide et efficace" des doléances des citoyens, rassurant tout un chacun sur la "disponibilité de la wilaya à fournir toute l'aide nécessaire et requise", est-il souligné dans le communiqué.

BLIDA

Les préoccupations des étudiants de l'Institut d'aéronautique et des études spatiales de l'Université de Blida 1 au centre d'une réunion de coordination

Les préoccupations des étudiants de l'Institut d'aéronautique et des études spatiales de l'Université de Blida 1 au sujet de leur recrutement à la Compagnie nationale Air Algérie ont été au centre d'une rencontre organisée, jeudi au siège de l'Institut, a indiqué vendredi un communiqué de la compagnie. Lors de la rencon-

tre qui s'est déroulée en présence du recteur de l'Université Blida 1 et du PDG d'Air Algérie, Yacine Benslimane, accompagné du Directeur de la communication de la compagnie et de la Directrice de l'Institut, son staff administratif et les représentants des étudiants, M. Benslimane "donne des détails sur la stratégie de recrutement

de sa Compagnie". A cette occasion, il a annoncé l'adoption du principe de priorité dans le recrutement des meilleurs étudiants lors de l'examen des dossiers, rassurant ces derniers que la compagnie "s'apprête à lancer une vaste opération de recrutement durant les prochaines années", conclut le communiqué.

BEJAIA

Production prévisionnelle de 13 millions de litres d'huile d'olive

Une production prévisionnelle de quelque 13 millions de litres d'huile d'olive est attendue à Bejaia à la fin de la saison oléicole 2023-2024, a-t-on appris vendredi auprès de la direction des services agricoles. Cette production sera réalisée par la trituration des olives qui seront récoltées sur un verger

de 50.000 ha totalisant 5 millions d'oliviers en production qui compte la wilaya, a-t-on précisé de même source. Ces prévisions de production pourraient ne pas être atteintes, selon les services de la DSA qui s'attendent à une jauge moindre du fait de la sécheresse et des incendies qui

ont frappé les vergers cet été. Se basant sur les premières récoltes entamées dans la région orientale, notamment Derguina, qui n'a pas la réputation d'être un important bassin, les rendements restent, en effet, très modestes, atteignant à peine six (6) litres d'huile par quintal d'olives, a-t-on souligné. Cette baisse est due essentiellement aux aléas évoqués (sécheresse et incendies) et à la difficulté d'extraction de l'huile en raison de l'état asséché du fruit, a-t-on expliqué, soulignant qu'habituellement les rendements atteignent en moyenne 18 à 21 litres d'huile par quintal d'olives triturées.

BOUIRA

Raccordement de plus de 300 foyers au réseau d'électricité (Direction)

Plus de 300 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité dans trois localités relevant des communes de Bouderbala, Ain Bessam, à l'ouest de Bouira et Mesdour (au sud), a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (relevant la Sonelgaz). Dans la commune de Bouderbala, un projet de raccordement en électricité de 101 foyers de la localité rurale de Drablia a été mis en service par le wali, Abdellah Laamouri, en compagnie des responsables des services concernés. Les habitants présents à la cérémonie de mise en service n'ont pas caché leur joie après une longue attente. "Nous sommes très heureux de voir notre village raccordé au réseau d'électricité après plusieurs années d'attente, je remercie les autorités locales pour tous ces efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens", a confié Ahmed, un habitant, à la presse. En outre, 207 autres foyers ont été également raccordés au réseau électrique, jeudi, dans la localité de Kechama (Mesdour), et à Touhami (Ain Bessam) dans le cadre du même projet, dont la concrétisation a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale de 99,75 millions de dinars, avec une participation de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, à hauteur de 54,16 millions de dinars, selon les détails fournis par les services de la Sonelgaz. Pour alimenter ces localités en énergie électrique, un réseau d'une longueur totale de plus de 21 kilomètres a été réalisé au titre de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSL), d'après les mêmes sources. Fin septembre dernier, des travaux de raccordement au réseau électrique de 60 autres foyers dans la localité rurale d'Ouled-Chalabi, relevant aussi de la commune de Bouderbala, ont été lancés pour un montant de 21 millions de dinars, ont rappelé les services de la même direction.

ORAN

Ouverture du salon "e-logia" avec la participation de 126 exposants

La dixième édition du Salon international des promoteurs immobiliers et maisons intelligentes (e-logia 2023) s'est ouvert vendredi, avec la participation de 126 exposants, a indiqué le commissaire de cet événement, Akram Sidi Yekhlef. La cérémonie d'ouverture de cette édition du salon "e-logia" combiné avec le salon "Design days" qui s'occupe de la décoration et du design, s'est déroulée en présence du consul de la Turquie à Oran Abdulkadir Yuksel. Ce salon réunit les promoteurs immobiliers et aussi des fabricants de portes et fenêtres, a fait savoir M. Sidi Yekhlef dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture, soulignant qu'une trentaine d'exposants étrangers de Turquie, de Chine, de Suisse, des Emirats arabes unis et d'Espagne prennent part à l'exposition. Cet événement vise à contribuer au développement du modèle urbanistique de la ville d'Oran et à lui donner un cachet moderne, à travers la création d'un espace d'échanges lors de ce salon. Une conférence sur les doms habitables, une nouvelle technique de construction à base d'aluminium et de verre, est prévue en marge de l'exposition, a-t-on indiqué.

GUELMA

Vers la création d'un centre de gestion des incubateurs et d'accompagnement des projets innovants en dehors de l'Université

Des travaux ont été lancés jeudi pour l'aménagement de plusieurs locaux dans la ville de Guelma pour y installer un centre de wilaya de l'innovation destiné à la gestion des incubateurs et l'accompagnement des porteurs de projets innovants en dehors de l'Université. Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de ces travaux, le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun a indiqué que ce siège réservé à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants comprend 32 locaux réalisés depuis plusieurs années restés fermés et exposés à la dégradation. Les services de la wilaya ont décidé de transformer ces locaux en centre d'aide à cette catégorie de jeunes à concrétiser leurs idées et d'échange d'expériences de sorte à servir le développement socio-économique de la wilaya, a-t-elle ajouté, précisant que 8 millions DA ont été mobilisés du budget de la wilaya pour cette opération à terminer "avant fin décembre prochain" de sorte à permettre la mise en service du centre début 2024. Ce centre constituera la première expérience concrète d'accompagnement des porteurs de projets innovants au niveau de la wilaya, a noté la même responsable qui a affirmé que les services de la wilaya œuvreront à créer d'autres espaces similaires dans la commune de Guelma et dans les chefs-lieux de dairas en récupérant les locaux inexploits. Selon les explications données au wali sur site, l'opération permettra d'aménager 25 locaux pour les jeunes porteurs de projets innovants et des espaces communs dont une salle de réunion, une salle de formation et un pavillon internet.

BECHAR

L'importance de l'apport du secteur de l'hydraulique au développement socioéconomique mise en avant

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, a mis en avant, jeudi à Bechar, l'importance de l'apport du secteur au développement socioéconomique dans la wilaya. S'exprimant en marge de sa visite de travail dans la wilaya, M. Derbal a indiqué que "les différents projets retenus en faveur de la wilaya de Bechar dont celui du transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetran, la réalisation de quatre (4) châteaux d'eaux d'une capacité globale de stockage de 10.000 m³, en plus de la station d'épuration et traitement des eaux usées (STEP), vont contribuer au développement local et à la création des emplois notamment au profit des jeunes de la wilaya". Au cours de sa tournée, le ministre a inspecté le site du projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetran à travers 26 forages, où il a saisi cette occasion pour insister sur la réduction des délais de livraison de cet important projet, initialement prévus dans 12 mois, après l'entame de ses travaux, et ce pour renforcer l'alimentation des habitants de Bechar, Kenadza et Abad la en eau potable. Ces forages, dont cinq (5) ont déjà été réalisés, doivent être raccordés au réseau du transfert des eaux de la même nappe de Boussir dans les meilleurs délais, en attendant la concrétisation d'autres forages, a indiqué le ministre de l'hydraulique à l'adresse des responsables des huit (8) entreprises publiques réalisatrices de ce projet dont le maître d'œuvre est l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Ce projet permettra, une fois finalisé, le transfert vers les collectivités précitées d'une quantité quotidienne de 80.000 m³ d'eau et qui vont s'ajouter aux 30.000 m³, transférés depuis le mois juillet à partir d'une adduction de 190 km, du champ de captage des eaux albiennes de Boussir (Commune frontalière de Béni-Ounif), vers Bechar, selon des responsables techniques de l'ANBT. Au site du projet de la STEP, d'une capacité de traitement quotidienne de 55,584 m³ par jour, le membre du gouvernement a instruit les responsables de l'entreprise réalisatrice à l'effet de prendre toutes les mesures pour sa réalisation et mise en service à la fin du mois de janvier 2024, au lieu de la fin mars 2024, comme est prévu initialement. Cette STEP ultramoderne, permettra d'assurer le traitement et l'épuration des eaux destinées à répondre aux besoins des secteurs de la agriculture et de l'industrie, selon les normes en vigueur, ont expliqué des responsables de l'Office national d'assainissement (ONA), principal maître d'œuvre. Le ministre de l'Hydraulique, a achevé sa visite de travail d'une journée en inspectant les chantiers de réalisation de quatre (4) châteaux d'eaux, en cours de réalisation, et qui seront réceptionnés en juillet 2024.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Levée des entraves pour 90% des dossiers de demande d'investissement (ministre)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, jeudi, la levée des entraves pour 90% des dossiers de demande d'investissement dans l'industrie pharmaceutique déposés par des investisseurs privés depuis septembre 2022.

Lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président de l'institution, et en réponse à la question du sénateur Habib Douagui (Tiers présidentiel) sur les mesures prises pour lever les entraves administratives rencontrées par les investisseurs privés dans l'industrie pharmaceutique, M. Aoun a assuré avoir accordé la priorité, depuis sa prise de fonction à la tête du secteur en septembre 2022, à "la levée des entraves auxquelles se heurtent les investisseurs privés dans ce domaine".

Et d'expliquer que "trois mois après, l'opération a été facilitée pour 90% des 585 dossiers (demande d'investissement) déposés au niveau du ministère et restés sans réponse, lesquels concernent essentiellement la production d'antihistaminiques et d'autres médicaments en rupture sur le marché national".

M. Aoun a ajouté que la levée des entraves à l'investissement avait permis au secteur de couvrir 68% des besoins du marché national en médicaments, relevant que les 32% restants concernent essentiellement les anticancéreux.

Pour rendre ces médicaments disponibles, des facilitations ont été accordées à certaines investisseurs, ce qui a permis à une usine de produire des types d'anticancéreux destinés exclusivement aux hôpitaux, a-t-il fait savoir.

Rappelant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait insisté sur le développement du secteur pharmaceutique, le ministre a salué les efforts déployés pour permettre au groupe SAIDAL de fournir des médicaments de qualité à des prix accessibles.

Après avoir souligné qu'"il n'existe aucune distinction entre les secteurs public et privé", le ministre a fait état de 169 usines privées dans l'industrie pharmaceutique et de "15 dossiers d'investisseurs privés en cours d'examen depuis le mois dernier au niveau du ministère".

Il a évoqué certaines mesures prises pour accorder des facilitations aux investisseurs privés, telles que la suspension de l'obligation d'étude de bioéquivalence des médicaments fabriqués localement, assurant l'accompagnement et l'orientation des nouveaux investisseurs pour la production de médicaments conformes aux normes de qualité". Concernant l'usine de production de médicaments dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, le ministre a indiqué que cette usine était entrée en production, relevant "certaines réserves concernant son directeur technique".

Au sujet des médicaments génériques et principes, M. Aoun a dit que "cette question est soulevée uniquement par les lobbies", soutenant que "le secteur, qui s'emploie à répondre aux besoins du marché national et des médecins, n'est pas au service des lobbies".

Sur la possibilité d'autoriser des laboratoires privés à contrôler la qualité des médicaments, le ministre a affirmé que "les organismes et les laboratoires publics sont les seuls habilités à effectuer le contrôle".

16 opérateurs autorisés à créer des usines de pièces détachées

Par ailleurs, répondant à une question du sénateur Lakhdar Moulay Saadoune concernant l'intégration des entreprises de production de pièces détachées dans la chaîne de production automobile, le ministre a indiqué que cette question était tributaire du lancement des usines de construction automobile, rappelant qu'"il existe actuellement une seule usine d'une maquette connue, qui sera inaugurée en décembre prochain, en attendant les usines qui entreront en production l'année prochaine".

Néanmoins, "cela n'a pas empêché d'accorder des facilitations aux investisseurs dans ce domaine", a-t-il dit, précisant que 16 opérateurs avaient obtenu des autorisations pour la création d'usines de pièces détachées.

A cet égard, il a insisté sur "la nécessité de s'appuyer sur le réseau de sous-traitance et de fournir tous les intrants et les composants, en mettant l'accent sur les pièces en plastique à base de polypropylène", rappelant le projet de création d'une usine pour la production du polypropylène relevant du secteur de l'énergie.

A une autre question du même sénateur concernant le sort des entreprises de textile Elatex et Filab à Oum El Bouaghi, à l'arrêt depuis 2006, le ministre a rappelé la restructuration réalisée en 2011, aboutissant à la création de la Société nationale des industries textiles (filiale du holding GETEX), à laquelle les deux sociétés à l'arrêt ont été rattachées, et les tentatives de relance de leurs activités, en partenariat avec des sociétés étrangères, entre 2017 et 2021. S'agissant de la zone industrielle d'Aïn Beïda, le premier responsable du secteur a indiqué qu'elle avait bénéficié, au titre de 2023, d'une opération de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, avec une proposition d'inscription de sa réhabilitation dans le cadre du projet de loi des finances pour l'exercice 2024.

Le ministre s'est en outre montré rassurant au sujet de l'usine de bois d'Aïn Beïda, en faveur de laquelle des mesures ont été prises avec le groupe Divindus pour le renouvellement de ses machines et son développement.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SAOUDIEN

Accords et mémorandums d'entente entre les opérateurs économiques des deux pays

Plusieurs accords et mémorandums d'entente ont été signés, jeudi à Ryadh (Arabie Saoudite), entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues saoudiens portant essentiellement sur les domaines de coopération entre hommes d'affaires, les incubateurs et accélérateurs d'affaires et le montage de joint-ventures, a indiqué le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.



La signature de ces accords est intervenue en marge des travaux du Forum d'affaires algéro-saoudien qui s'est déroulé sous la coprésidence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du représentant du ministre saoudien de l'Investissement, Badr Ibn Ibrahim Al Badr, en présence du chargé d'affaires à l'ambassade d'Algérie à Ryadh, Bachir Bakhouche.

A cet effet, un accord de coopération a été conclu entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Fédération des chambres de commerce et d'industrie saoudiennes, signé du côté algérien par le président du CREA, Kamel Moula et du côté saoudien par le vice-président de la Fédération, Badr Al-Ruzaïza. Un accord de coopération a été signé, en outre, dans le domaine des incubateurs, des accélérateurs d'affaires et des espaces de coworking, en sus d'un accord sur la montagne d'une entreprise algéro-saoudienne spécialisée dans le Data mining.

Aussi, il a été procédé à la signature d'un accord pour la création d'une société algéro-saoudienne en matière d'investissement, un accord de coopération entre deux compagnies algérienne et saoudienne dans le domaine des services touristiques et de l'investissement et un accord de coopération entre deux sociétés algérienne et saoudienne en matière de commerce des ascenseurs et des pièces de rechange pour la

commercialisation des produits de l'entreprise saoudienne en Algérie.

Le forum a également vu la signature de mémorandums d'entente concernant la coopération dans le domaine de l'entrepreneuriat, la création d'une entreprise algéro-saoudienne activant dans le secteur l'entrepreneuriat et des matériaux de construction, ainsi que la coopération entre le groupe algérien d'investissement "Normad" et "Al-

Harish Trading" en Arabie saoudite. Le Forum a vu la présence d'un nombre important d'entreprises et de représentants du monde des affaires dans les deux pays, dont M. Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et M. Hassan Al Huwaizi, président de la fédération des chambres de commerce et d'industrie.

M. Zitouni avait entamé, mercredi, une visite de travail en Arabie Saoudite à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires dans le cadre du renforcement et d'approfondissement des relations commerciales et économiques entre les deux pays. En marge de sa visite, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a été reçu, jeudi à Ryadh, par son homologue saoudien, Majid Bin Abdullah Al-Qassabi, et le ministre saoudien de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Eau, Abdulrahman AlFadley, avec lesquels il a évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale.

CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-BRITANNIQUE

Etendre davantage le partenariat en place

Le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC) a organisé jeudi soir à la Chambre des Lords, sa rencontre annuelle, sous le patronage de la Baronne Symons, une amie de l'Algérie, présidente de la Chambre de commerce arabo-britannique.

Outre les ambassadeurs d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid et du Royaume-Uni à Alger, Mme Sharon Ward, de nombreux patrons de groupes et d'opérateurs économiques étaient présents à ce rendez-vous annuel, devenu incontournable.

La rencontre a permis aux différents orateurs de mesurer le chemin parcouru par les relations algéro-britanniques, ces dernières années, et de se projeter dans un avenir des plus prometteurs.

Première intervenante, la présidente de l'ABBC, Mme Olga Maitland a parlé, avec beaucoup d'enthousiasme, de la place, de plus en plus grande, de son pays dans l'économie de l'Algérie et de l'ancrage de la langue anglaise dans le système éducatif algérien.

"L'Algérie est un grand Etat moderne qui a pris son envol, se développe dans tous les domaines et qui offre des opportunités infinies", a-t-elle souligné.

Rappelant que la défunte reine Elizabeth II avait effectué une visite en Algérie en 1980, la présidente d'ABBC a émis le vœu de voir l'actuel souverain Charles III suivre l'exemple de sa mère.

La Baronne Symons a, de son côté, loué "le partenariat remarquable et la relation d'amitié florissante qui se sont établis entre l'Algérie et le Royaume-Uni", exprimant sa conviction que "les mécanismes et les jalons mis en place permettront à ce partenariat multi-forme de prendre plus d'ampleur et de toucher tous les secteurs de pointe sans aucune exception, citant les domaines de l'intelligence artificielle, la nanotechnologie et le numérique".

L'oratrice s'est réjouie de la décision des dirigeants des deux pays d'établir un dialogue stratégique, appelant les autorités algériennes à "tirer profit de

la mesure édictée par le gouvernement britannique de lever les barrières douanières sur les produits algériens".

La Baronne Symons a, enfin, souhaité une participation active de l'Algérie au prochain Sommet Royaume-Uni-Afrique, prévu en 2024 "en raison de son poids et de son rôle sur le continent".

Lord Tariq Ahmad of Wimbledon, ministre d'Etat chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, retenu par ses obligations ministérielles, a fait lire un message par l'ambassadrice à Alger, Mme Sharon Ward, pour "réitérer l'appui du gouvernement britannique au travail de fond qui se fait au bénéfice des peuples des deux pays".

Le ministre qui espère pouvoir se rendre en Algérie dans un proche avenir, a fait part de sa grande satisfaction pour les résultats de la récente visite à Londres du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.

Lord Ahmad s'est également réjoui de la qualité des discussions qu'il a eues avec le ministre, aussi bien lors des travaux de la 2e session du dialogue stratégique qu'au cours de la rencontre consultative sur le Conseil de sécurité, organisée à Wilton Park, souhaitant "une étroite collaboration au sein de cet organe des Nations Unies où l'Algérie siégera à partir de janvier 2024".

Prenant son tour de parole, l'ambassadeur d'Algérie, M. Nourredine Yazid a souligné "la détermination du gouvernement algérien à construire une économie forte, dynamique, résiliente et diversifiée et à garantir toutes les facilités pour attirer et promouvoir les investissements britanniques en Algérie", exprimant sa satisfaction de voir que les deux pays "jouissent déjà d'une excellente relation" et que "le Dialogue stratégique engagé donne un élan certain aux échanges économiques".

M. Yazid a souligné que "le déplacement à Londres de M. Attaf pour les travaux de la 2e session du Dialogue stra-

tégique est un témoignage de l'engagement de l'Algérie à renforcer les relations bilatérales", enregistrant avec satisfaction "l'enthousiasme manifesté pour la promotion d'une solide relation entre les opérateurs économiques des deux pays" et "la croissance de 40%", cette année, du volume des échanges commerciaux qui ont atteint les trois milliards de livres sterling".

L'ambassadeur d'Algérie a, ensuite, donné un aperçu "des progrès encourageants enregistrés ces dernières années par l'économie du pays, grâce aux réformes introduites par le Président Tebboune pour créer un climat des affaires en ligne avec les attentes des investisseurs étrangers", citant notamment "l'adoption en 2019 d'une nouvelle Loi sur les hydrocarbures, la levée partielle en 2020 de la règle plafonnant les parts détenues par les actionnaires étrangers, l'adoption en 2022 d'un nouveau Code des investissements et l'élaboration en 2023 d'une nouvelle législation sur le crédit et la monnaie".

M. Nourredine Yazid a mis en valeur les atouts dont peut se prévaloir l'Algérie pour promouvoir l'attractivité de son marché, à savoir une position géographique stratégique qui fait du pays "une porte d'accès à l'Afrique et à l'Europe", des infrastructures de base qui connectent l'Algérie à de nombreux pays africains et des facilités et avantages qui rendent prometteuses les investissements dans les domaines comme la santé publique, l'éducation, l'agroalimentaire, l'agriculture, les mines, les énergies renouvelables, les transports et les services".

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de signaler l'intervention de M. Yacine Bouhara, patron du "Groupe Tell", un fonds d'investissements pour qui "investir en Algérie et fructifier son capital, c'est maintenant".

Pour l'intervenant, le Brexit est une autre raison pour le gouvernement britannique de s'investir pleinement en Algérie et dans tous les domaines.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 80,58 dollars

Les prix du pétrole glissaient vendredi où le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a perdu 1,03%, pour clôturer à 80,58 dollars.

Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) de même échéance, a cédé 2,02%, à 75,54 dollars.

La séance a été plus courte que d'ordinaire à la Bourse de Chicago (CME) pour tenir compte de l'absence de nombreux traders, la journée étant coincée entre un jour férié aux Etats-Unis (Thanksgiving) et un week-end.



MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine en ordre dispersé, les taux et Nvidia pénalisent le Nasdaq

La Bourse de New York a terminé sur une note contrastée vendredi, à l'issue d'une séance écourtée pour cause de lendemain de jour férié (Thanksgiving), le Nasdaq pâtissant d'un possible revers pour Nvidia et d'une remontée des taux obligataires.

Le Dow Jones a grappillé 0,33%, l'indice Nasdaq s'est effrité de 0,11% et l'indice élargi S&P 500 a terminé d'un cheveu dans le vert (+0,06%).

La journée boursière a été amputée de trois heures par rapport à ses horaires traditionnels pour tenir compte du faible nombre d'intervenants généralement présents sur le marché entre le jour férié de Thanksgiving, jeudi, et le week-end. Les indices PMI, publiés par S&P Global, ont montré un repli du secteur manufacturier aux Etats-Unis, qui est ressorti à 49,4 (tout chiffre inférieur à 50



témoigne d'une contraction), contre 49,8 attendu par les économistes. Dans le même temps, ils ont révélé une expansion dans le secteur des services, à 50,8, contre 50,4 anticipé. Les taux obligataires se sont tendus, le rendement des emprunts d'Etat américains ressortant à 4,47%, contre 4,41% mercredi en clôture.

Les valeurs de la tech sont

généralement sensibles aux taux d'intérêt, des rendements élevés diminuant l'attrait de ces sociétés et de leurs bénéfices futurs.

Le Nasdaq a aussi souffert de l'inflexion de Nvidia (-1,93%). Selon l'agence Reuters, la fabricant de semi-conducteurs très prisé des développeurs d'intelligence artificielle a indiqué à des clients chinois le report du lance-

ment d'une nouvelle puce, la H20, principalement destinée à ce marché. Derrière Nvidia, Meta (-0,95%), Alphabet (-1,29%) et Apple (0,70%) ont fait marche arrière.

Ailleurs, à la cote, les représentants du secteur des cryptomonnaies ont profité de l'accélération du bitcoin, qui a franchi 38.000 dollars pour la première fois depuis 18 mois.

La place new-yorkaise attend les premiers échos du "Black Friday", traditionnel grand rendez-vous du commerce de détail et synonyme de chasse aux bonnes affaires pour les consommateurs.

Selon la Fédération nationale du commerce de détail, quelques 130 millions de personnes devraient réaliser des achats ce vendredi et 182 millions en comptant le week-end et la journée de lundi, aussi appelée "Cyber Monday" pour ses promotions en ligne.

Le calme domine sur les Bourses occidentales, faute de nouvelles

Les Bourses occidentales ont connu une journée sans vague vendredi, sur un marché privé de nouvelles et ralenti par le manque d'opérateurs aux Etats-Unis, au lendemain du jour férié de Thanksgiving.

Les Bourses européennes ont terminé en légère hausse: Paris a progressé de 0,20%, Francfort de 0,22%, Milan de 0,67% et Londres a grappillé 0,69%.

Sur la semaine, seules les places parisienne et francfortoise affichent un bilan positif. A New York, le Dow Jones a grappillé 0,33%, l'indice Nasdaq s'est effrité de 0,11% et l'indice élargi S&P 500 a terminé d'un cheveu dans le vert (+0,06%).

La journée boursière a été amputée de trois heures par rapport à ses horaires traditionnels pour tenir compte du faible nombre d'intervenants généralement présents sur le marché entre le jour férié de Thanksgiving, jeudi, et le week-end.

Parmi les quelques publications du jour, l'indice PMI d'activité dans les services aux Etats-Unis, compilé par S&P Global, a progressé en novembre, à un niveau supérieur aux prévisions des ana-

lystes. En revanche, la première économie mondiale a vu l'activité se contracter dans le secteur manufacturier, le fléchissement étant plus marqué que prévu.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans ressortait à 4,47%, contre 4,41% mercredi en clôture.

Du côté de l'Europe, l'Allemagne a bien subi une chute de 0,1% de son PIB au troisième trimestre 2023, selon des chiffres officiels confirmés peu avant l'ouverture des marchés européens, la crise énergétique pesant sur le secteur manufacturier, notamment dans l'automobile.

Un indicateur compensé par l'amélioration du moral des entrepreneurs allemands en novembre, pour le deuxième mois d'affilée, ainsi que de l'activité du secteur manufacturier.

Outre la remontée des taux obligataires, le Nasdaq a aussi souffert de l'inflexion de Nvidia (-1,93%).

Selon l'agence Reuters, la fabricant de semi-conducteurs très prisé des développeurs d'intelligence artificielle a indiqué à des clients chinois le report du lance-

ment d'une nouvelle puce, la H20, principalement destinée à ce marché. Derrière Nvidia, Meta (-0,95%), Alphabet (-1,29%) et Apple (0,70%) ont fait marche arrière.

Plusieurs centaines de salariés d'Amazon font grève vendredi en Allemagne et au Royaume-Uni en plein Black Friday, l'un des temps forts annuels du commerce, dans le cadre d'un long conflit salarial avec leur direction.

L'action a fini quasiment à l'équilibre (+0,02%) à New York.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a perdu 1,03%, pour clôturer à 80,54 dollars.

Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) de même échéance, a cédé 2,02%, à 75,54 dollars.

L'euro était en hausse de 0,31% par rapport au dollar, à 1,0943 dollar, tout comme la devise britannique (+0,57%) face au billet vert, à 1,2605 dollar.

Le bitcoin gagnait 1,52% à 37.828 dollars.

Plus tôt, il avait dépassé 38.000 dollars, une première depuis 18 mois.

La Bourse de Paris boucle la semaine en petite hausse

La Bourse de Paris a terminé la semaine en petite hausse, réagissant sans entrain aux derniers indicateurs macroéconomiques publiés et dans un contexte de faible activité boursière en raison de la fête de Thanksgiving aux Etats-Unis.

L'indice vedette CAC 40 a grappillé 0,20%, soit 14,87 points, à 7.292,80 points.

Jeudi, il avait progressé de 0,24% à 7.277,93 points. Depuis lundi, il a avancé de 0,81%, à l'issue d'une semaine peu animée. Parmi les quelques publications

du jour, l'indice PMI d'activité dans les services aux Etats-Unis, compilé par S&P Global, a fait état d'une progression en novembre, à un niveau supérieur aux prévisions des analystes.

En revanche, les Etats-Unis ont vu l'activité se contracter dans le secteur manufacturier, le fléchissement est plus marqué que prévu.

En France, les créations d'entreprises ont reculé de 1,4% en octobre sur un mois, essentiellement du fait d'une nouvelle baisse des immatriculations de

micro-entrepreneurs, indique vendredi l'Insee.

Quant à l'Allemagne, le pays a bien enregistré une baisse de 0,1% de son PIB au troisième trimestre 2023, selon des chiffres officiels confirmés vendredi, la crise énergétique pesant sur le secteur manufacturier, notamment dans l'automobile.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt de l'emprunt de l'Etat français a dix ans s'est établi à 3,20% contre 3,18% à la clôture de jeudi.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar de nouveau sous pression, les cambistes se reposent

Le dollar se repliait de nouveau, vendredi, affecté par un repositionnement des cambistes qui tiennent compte du ralentissement de l'inflation et de l'économie américaine, mais le marché reste prudent quant à une retraite du billet vert.

Vers 21H30 GMT, la devise américaine abandonnait 0,32% face à la monnaie unique européenne, à 1,0939 dollar pour un euro.

Elle perdait également 0,62% face à la devise britannique, à 1,2611 dollar pour une livre, au plus bas depuis près de trois mois. Après avoir atteint des sommets, début octobre, la monnaie des Etats-Unis reflue progressivement depuis, poussée vers le bas par la décelération de l'inflation et de l'économie américaine en général, ainsi que la perception d'une fin du cycle de rasserrage monétaire.

Le billet vert n'a pas été aidé, en outre, par quelques surprises chez ses grands partenaires, notamment le Royaume-Uni et la zone euro, qui ont vu l'activité repartir en novembre, tandis que le Canada s'attend à un rebond des ventes de détail en octobre.

COMMERCE

Egypte-COMESA : les échanges commerciaux dépassent les 5 milliards de dollars en 2022



Les échanges commerciaux entre l'Egypte et les pays du COMESA (marché commun de l'Afrique orientale et australe) ont dépassé les 5 milliards de dollars en 2022, selon les chiffres publiés par l'agence égyptienne officielle (CAPMAS). Selon l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS), les échanges commerciaux entre l'Egypte et les pays de la région ont atteint 5.431 milliards de dollars en 2022, contre 4.385 milliards en 2021, soit une hausse de 1,046 milliards.

Les exportations égyptiennes vers les pays du COMESA ont atteint 3.544 milliards de dollars en 2022, contre 3.066 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 15,6%. Les cinq principaux pays africains qui représentaient 84,8% du total des exportations égyptiennes vers ce bloc étaient la Libye avec des exportations d'une valeur de 1.215 milliard de dollars (34,3%), le Soudan avec 929 millions de dollars (26,2%), le Kenya avec 356 millions de dollars (10,0%), la Tunisie avec 306 millions de dollars (8,6%) et Djibouti avec 173 millions de dollars (4,9%).

Les principaux produits égyptiens exportés vers ces pays comprenaient les huiles et leurs dérivés d'une valeur de 335 millions de dollars (29,4% du total des biens exportés), suivis par les engrangements avec 305 millions de dollars (26,8%), et le carburant, les huiles minérales et les produits de distillation avec une valeur de 335 millions de dollars (29,4% du total des biens exportés).

Par ailleurs, la valeur des importations égyptiennes en provenance des pays du COMESA a atteint 1.887 milliard de dollars en 2022, contre 1.319 milliard de dollars en 2021, soit une augmentation de 43,1%.

Les cinq principaux pays africains qui représentaient 92,9% des importations totales de l'Egypte en provenance de ce bloc étaient la République démocratique du Congo avec 525 millions de dollars (27,8%), le Soudan avec 505 millions de dollars (26,8%), la Zambie avec 314 millions de dollars (16,6%), le Kenya avec 308 millions de dollars (16,3%) et la Libye avec 89 millions de dollars (4,7%).

Le cuivre et ses produits arrivent en tête de la liste des biens importés par l'Egypte avec une valeur de 838 millions de dollars (52,0% du total des biens importés), suivis du thé et des épices avec 299 millions de dollars (18,5%) et des animaux vivants avec 206 millions de dollars (12,8%).

INTEMPIERIES

Des interventions de la Protection civile à travers plusieurs wilayas

Les services de la Protection civile ont mené plusieurs interventions lors des intempéries qui avaient touché plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures, pour évacuer des familles et sauver des individus encerclés par les eaux pluviales, a indiqué, vendredi, un bilan de ces services.

À niveau de la wilaya de Skikda, les éléments de la Protection civile ont évacué 146 familles comme mesure de précaution en raison de la montée du niveau des eaux à plusieurs points, dont l'évacuation de 43 familles de leurs maisons dans la commune de Skikda vers la maison de la jeunesse et 20 autres familles dans la commune de Ramadan Djamel suite à la crue de Oued

Safaf, ainsi que l'évacuation de 77 familles de leurs maisons vers un CEM et une bibliothèque de la commune de Hamadi Krouma. Dans la commune d'El Harrouch, 6 familles ont été évacuées de leurs maisons vers une école primaire par précaution, en sus du pompage des eaux de pluie de 400 logements.

Dans la wilaya de Constantine, la montée des crues du oued à la cité Sissaoui, commune de Constantine, a emporté deux taudis qui abritaient deux familles mais sans pertes humaines.

Dans la commune de Doudouche Mourad, trois personnes à bord de trois voitures bloquées au niveau du rond-point de Hammam Bouziane sur la route nationale n°3 en raison de l'accumulation des eaux de pluie ont été secourues. La montée du ni-



veau des eaux de pluie dans la commune de Zighoud Youcef a emporté deux conteneurs, une voiture et des matériels agricoles

dans le parc, sans faire de pertes humaines. Les unités de la Protection civile sont également intervenues dans la commune de Garem Gouga (W. Mila) pour sauver deux individus qui s'étaient réfugiés sur les toits de leurs maisons suite à la montée des eaux pluviales, et dégager 3 véhicules encerclés par les eaux à Ain Mila (W. Oum Bouaghi).

Les éléments de la Protection civile ont également sauvé deux individus restés coincés à bord d'un véhicule touristique suite la montée des crues du oued de Oued Mecheta Torna dans la commune de Djermana (W. Batna), selon le même bilan.

Bejaia: un mort et d'"importants" dégâts dans la partie Est

Les pluies torrentielles qui se sont abatues, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur Bejaia, ont causé la mort d'une personne et provoqué de "considérables dégâts", affectant avec plus d'acuité une partie de la région Est de la wilaya, notamment, sur l'axe Darguina/Kherrata, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Les précipitations importantes enregistrées dans la région ont été à l'origine d'inondations, de chutes de pierres, de glissements de terrains, provoquant la mort d'un homme de 46 ans dans le village de Tamelaht, dans la région de Kherrata, à 65 km

à l'Est de Bejaia après avoir été emporté par une coulée de boue, a-t-on déploré de même source.

Le corps sans vie de la victime a été retiré, vendredi matin, par les éléments de la protection civile, et acheminé vers la morgue de l'hôpital de Kherrata, a-t-on précisé. Non loin de là, plus précisément dans la commune de Taskriout, située en contrebas de la RN-09, à hauteur de l'entrée des tunnels de Kherrata, les pluies ont engendré l'effondrement total d'un pont, traversant l'oued Agrioune, selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Sidani Salah.

Ce responsable a souligné que "l'agglomération est, depuis, coupée en deux et se trouve être le siège d'un total isolement, d'abord entre les deux rives de l'oued, ensuite, entre ces dernières et la RN-09 et, par extension, Kherrata". Il a lancé un appel pour "T'aménagement en urgence d'un accès ou d'une issue de secours pour les habitants de la localité, littéralement paralysés dans leur mouvement et mobilité", dira-t-il. Le président de l'APC entend, surtout, "anticiper la fin du week-end" et trouver une solution aux déplacements des élèves des établissements scolaires riverains avant leur

retour en classe, dimanche prochain. Par ailleurs, mais dans une proportion moindre, ces intempéries ont aussi affecté la région sud-est de la wilaya, notamment Barbacha et Feraoun qui ont essuyé des dégâts, notamment sur les axes routiers, ou des éboulis, coulées de boue et chutes d'arbres ont été signalés. En début de matinée, tous les services de la voirie, autant des communes que de la direction des travaux publics, sont intervenus avec force, pour nettoyer les axes atteints et y rétablir une circulation normalisée, indique-t-on à la direction de ce service déconcentré de l'Etat.

Bejaia : d'importants moyens engagés pour retrouver un homme emporté par une coulée de boue à Taskriout

D'importants moyens ont été engagés, vendredi, par la Protection civile de Bejaia en vue de retrouver un homme de 49 ans, disparu, jeudi vers 20h, dans une rivière de la ville de Taskriout, après qu'il ait été emporté par une coulée de boue, a appris l'APS au-

près de la direction de wilaya de ce corps constitué. Profitant d'une décrue de l'oued, les sauveteurs ont sitôt mis en œuvre une vigoureuse opération de recherche à laquelle ont été associés une unité du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux

(GRIMP), l'unité locale de la protection civile, trois (03) plongeurs, deux (02) ambulances et deux (02) camions, le tout supervisé par le directeur de wilaya de la protection civile. L'on ignore les conditions dans lesquelles le disparu, K. Malek, a été surpris sur les berges

de l'oued et comment il a chuté dans le plan d'eau, a-t-on ajouté. Sa disparition porte à deux le nombre de victimes de ces intempéries. La première, un homme âgé de 46 ans, retiré mort de la boue de l'oued Agrioune, ce vendredi en début de matinée, rappelle-t-on.

Skikda : 257 familles évacuées en raison des crues dans 5 communes (wilaya)

Pas moins de 257 familles ont dû être évacuées ces dernières 24 heures, dans cinq (5) communes de la wilaya de Skikda, en raison de la montée des eaux dans leurs demeures, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya.

Selon cette source, les communes concernées sont celles de Skikda, où 87 familles ont été évacuées de leurs maisons inondées, d'El Harrouch (41 familles), de Hammadi-Krouma (105), d'Azzaba (4) et de Ramdane-Djamel (20). La majorité de ces familles ont été temporairement hébergées dans des maisons de jeunes aménagées pour la circonstance, tandis que d'autres ont préféré s'installer provisoirement chez leurs proches, a-t-on indiqué. Les services de la direction de l'Action sociale et de la solidarité (DASS) ont remis, de leur côté, aux familles hébergées dans les maisons de jeunes

de Ramdane-Djamel et de Skikda, 292 matelas, couvertures et oreillers, 282 bouteilles d'eau minérale et 740 lots de denrées alimentaires, avec la contribution de la direction du Commerce et de la promotion des exportations et du comité de wilaya du Croissant-Rouge Algérien (CRA), ont encore fait savoir les services de la wilaya.

Le wali de Skikda, Houria Meddahi, a insisté sur "une bonne prise en charge des familles évacuées" et sur "l'affection d'équipes médicales et paramédicales durant toute la durée de leur séjour dans les structures de jeunes".

De leur côté, les services de la protection civile ont mobilisé 400 éléments de différents grades et 11 plongeurs, et mis en place 26 pompes pour l'évacuation des eaux de pluie, 11 ambulances médicalisées et 7 embarcations de

type Zodiac, ont également affirmé les services de la wilaya de Skikda. La même source a ajouté qu'en raison de la montée des eaux de l'oued Fendak, dans la commune d'Azzaba, une cellule de crise a été mise en place pour surveiller les perturbations climatiques et intervenir, le cas échéant, en actionnant le plan de sauvetage. Un centre de commandement opérationnel a également été installé à l'unité secondaire de la protection civile d'Azzaba, ainsi qu'une cellule de crise au centre de coordination opérationnelle de l'unité principale du même corps constitué, selon la même source. Dans la commune de Skikda, les opérations de pompage des eaux qui ont inondé les habitations, se poursuit dans plusieurs cités et quartiers, a-t-on également fait savoir

TIZI-OUZOU**Eau potable : arrêt du système d'alimentation du flanc nord suite à un incident**

La distribution d'eau potable à partir du système d'alimentation des localités du flanc nord de la wilaya de Tizi-Ouzou s'est arrêté, vendredi, suite à un incident survenu le réseau, privant huit communes d'eau, a informé l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), dans un communiqué. "Un déboîtement de la conduite de refoulement du transfert d'eau à partir du barrage de Taksebt vers les localités du flanc nord de la wilaya, survenu vendredi sur le tronçon reliant les stations de refoulement 2 et 3, a entraîné l'arrêt de ce système

d'alimentation", a-t-on précisé dans le document. L'incident a causé "des perturbations dans les programmes de distributions d'eau potable, au niveau de l'ensemble des communes de Boudjima, Tigzirt, Iflissen, Timizart, Aghrib, Akerrou, Azeffoun et Yakouren (en partie)", a-t-on ajouté. L'unité ADE de Tizi-Ouzou a rassuré les habitants de ces communes que "d'importants moyens humains et matériels, sont déployés sur le site du déboîtement, afin de procéder à la réparation de la conduite dans les meilleurs délais".



ENVIRONNEMENT

La pollution aux particules fines a tué 253.000 personnes en Europe en 2021 (agence)

La pollution de l'air aux particules fines a provoqué le décès de 253.000 personnes dans l'Union européenne en 2021, selon un rapport de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) publié vendredi.

"Au moins 253.000 morts dans l'UE en 2021 sont imputables à une exposition à la pollution par les particules fines (PM_{2,5}) supérieure à la concentration de 5 µg/m³ recommandée par l'OMS" (Organisation mondiale de la santé), indique l'AEE dans son communiqué. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2020 quand les particules fines, qui pénètrent profondément dans les poumons, avaient causé le décès prématué de 238.000 personnes. L'augmentation constatée entre les deux années s'explique par une exposition accrue aux polluants et par une légère hausse de la mortalité européenne essentiellement due au Covid-19, selon l'AEE. La tendance reste cependant



largement positive sur un plus long terme puisqu'entre 2005 et 2021, le nombre de décès prématués dû aux particules fines a diminué de 41%, souligne l'étude.

En dépit des "grands progrès" réalisés ces dernières années, "l'impact de la pollu-

tion de l'air sur notre santé reste encore trop élevé", relève la directrice exécutive de l'AEE, Leena Yla-Mononen, citée dans le communiqué. Par catégorie de polluants, la mortalité attribuable aux PM_{2,5} est en "légère hausse" par rapport à

2020. En parallèle, quelque 52.000 décès prématués sont attribuables à l'exposition au dioxyde d'azote (NO₂), gaz produit principalement par les véhicules et les centrales thermiques, traduisant une "légère hausse" par rapport à 2020, selon l'AEE.

Pour les particules d'ozone (O₃), notamment issues du trafic routier et des activités industrielles, 22.000 décès prématués lui sont attribuables, en "légère baisse" par rapport à 2020.

L'agence n'ajoute pas les bilans car cela conduirait selon elle à des doubles comptages. La pollution de l'air reste la menace environnementale la plus importante pour la santé des Européens, souligne-t-elle.

COP28

Le Brésil veut augmenter sa surface agricole sans déforestation

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva présentera à la COP28 à Dubaï un plan visant à augmenter la surface agricole de son pays sans déforestation, via la conversion de terres de pâturage, a annoncé jeudi le gouvernement.

A une semaine de la 28e conférence des Nations unies sur le climat (30 novembre-12 décembre), l'annonce a été faite par Roberto Perosa, secrétaire en charge du commerce et des relations internationales au sein du ministère de l'Agriculture, au cours d'une conférence de presse en ligne avec des médias internationaux.

"Nous avons réalisé une étude et avons comptabilisé près de 160 millions d'hectares de zones de pâturage. Sur ce total, environ 40 millions d'hectares se situent sur

des zones de pâturage dégradées, mais très propices aux cultures. Alors, moyennant un certain investissement dans le sol, cette terre peut être convertie en zone cultivable", a déclaré M. Perosa.

En 10 ans, le gouvernement compte investir 120 milliards de dollars et étendre les zones de culture du Brésil, qui passeront de 65 à 105 millions d'hectares, sans déforestation. "Nous allons faire l'expansion sans abattre aucun arbre", en permettant la régénération de terres présentant "un niveau déterminé de dégradation" en raison de pratiques agricoles "non optimisées", a expliqué le responsable, évoquant une "grande révolution".

Selon lui, l'initiative privée permet actuellement de convertir près d'un million

et demi d'hectares chaque année. Le gouvernement veut accélérer et amplifier ce processus en s'appuyant sur des institutions financières brésiliennes. Le président Lula, revenu au pouvoir en janvier, a fait de la défense de l'environnement, et en particulier de l'Amazonie, un axe fort de son action, notamment internationale. Mais il veut aussi permettre l'essor du puissant secteur de l'agro-négoce, alors que le Brésil est devenu un géant agricole de niveau mondial. La déforestation en Amazonie a fortement augmenté sous son prédécesseur d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui avait encouragé l'expansion des activités minières et agricoles dans la région. Lula a promis d'éradiquer la déforestation illégale d'ici 2030.

KENYA

Rare naissance d'éléphants jumeaux

Une éléphante a donné naissance à des jumelles au Kenya, un fait assez rare pour le plus grand mammifère terrestre, a annoncé vendredi une association de protection de cette espèce menacée. Les deux éléphanteaux sont nés dans la réserve nationale de Samburu, dans le nord de ce pays d'Afrique de l'Est, d'une femelle baptisée Alto, a indiqué l'organisation Save the Elephants, se réjouissant de cette "double

joie". Les cas de gémellité ne représentent qu'environ 1% des naissances chez les éléphants mais la réserve de Samburu a vu naître deux autres éléphanteaux jumeaux - un mâle et une femelle - début 2022. Dans une vidéo postée par Save the Elephants sur son compte X (ex-Twitter), on peut voir les deux bébés éléphants téter leur mère, en présence des autres individus du groupe. Les éléphantes ont la plus longue

durée de gestation de tous les mammifères, portant leurs petits durant près de 22 mois et donnant naissance environ tous les quatre ans. Les jumeaux éléphants ne s'en tirent pas toujours: des jumeaux nés à Samburu en 2006 n'avaient survécu que quelques jours. On compte plus de 36.000 éléphants au Kenya, selon les chiffres du premier recensement national de l'ensemble de la faune sauvage du pays réalisé en 2021.

Ce chiffre constitue une augmentation de 12% par rapport à la population enregistrée en 2014, lorsque le braconnage pour l'ivoire était plus élevé. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a averti en 2021 que le braconnage et la destruction de l'habitat, en particulier en raison de la conversion des terres pour l'agriculture, avaient un effet dévastateur sur le nombre d'éléphants à travers l'Afrique.

PÉROU

La superficie des glaciers au Pérou a reculé de 56% en un demi-siècle

Le réchauffement climatique a provoqué la fonte de 56% de la surface des glaciers péruviens au cours des 53 dernières années, ce qui a entraîné la formation de nouveaux lacs, a indiqué jeudi le ministère péruvien de l'Environnement.

"Depuis 1962, les Andes péruviennes ont perdu 1.348 km² de surface glaciaire, ce qui représente une perte de 56%", indique un rapport de l'Institut national de recherche sur les glaciers et les écosystèmes, un organisme rattaché au ministère péruvien de l'Environnement.

Le glacier Pastoruri, qui

culmine à 5.200 m d'altitude dans la région d'Ancash (nord) et est un des joyaux du parc national de Huascarán, a perdu plus de 50% de sa surface.

Le retrait des glaciers "entraîne la formation de nou-

veaux lacs", relève le rapport. Le Pérou compte désormais 8.466 lacs glaciaires qui couvrent une superficie d'environ 1.081 km². "C'est une réalité du changement climatique", a déclaré la ministre de l'Environnement, Albina Ruiz. Le

pays, qui a la plus grande chaîne de montagnes tropicales de la planète, possède 71% des glaciers tropicaux et compte 27 des 32 types de climat recensés à travers le monde, selon l'Autorité nationale de l'eau (ANA).

PAKISTAN

Au moins 11 morts dans l'incendie d'un centre commercial

Au moins 11 personnes ont été tuées et 35 blessées samedi dans l'incendie ayant ravagé en partie un centre commercial de Karachi, ont annoncé des responsables dans un nouveau bilan. "Nos sauveteurs ont retiré 11 corps" des décombres, a déclaré Shahid Hussain, un porte-parole de l'organisation Chippa, qui opère des services de secours.

Il a ajouté que 35 personnes avaient été blessées, dont sept grièvement. "Au moins 40 personnes ont pu être sauvées", a-t-il dit. Un précédent bilan a fait état de 8 morts. Shabbir Atli, un porte-parole du ministère provincial de la Santé, a confirmé le bilan provisoire.

L'incendie s'est déclaré au quatrième des six étages du centre commercial de la ville portuaire. M. Hussain a précisé qu'il avait été déclenché par un court-circuit dans un générateur et avait rapidement embrasé deux étages du centre commercial. Les incendies sont fréquents au Pakistan où les mesures anti-incendies et les normes de construction de bâtiments et leur application laissent beaucoup à désirer. Au moins 250 employés d'une usine de textile étaient morts dans un incendie en 2012 à Baldia Town, dans l'ouest de Karachi. Le bâtiment ne comptait aucune issue de secours.

INDE

Les ouvriers piégés dans un tunnel sont à 14 mètres de la liberté

Quatorze mètres seulement séparent les secours des 41 ouvriers piégés dans un tunnel en Inde depuis bientôt deux semaines, ont annoncé vendredi les autorités qui espèrent les atteindre d'ici quelques heures. Après une progression à travers les décombres du tunnel qui s'est effondré le 12 novembre dans le Nord de l'Inde, l'optimisme avait été douché mercredi soir à une dizaine de mètres de l'objectif. La foreuse s'était heurtée à des tiges métalliques. Mais elle a repris son travail.

Les sauveteurs, équipés de brancards avec des roues pour extraire ces hommes épuisés à travers un large tube d'acier de 57 mètres de long, attendent désormais qu'il soit enfonce sur les derniers mètres. "Nous devons (forcer) 14 mètres de plus à l'intérieur du tunnel", a indiqué vendredi à la presse Bhaskar Khulbe, un haut fonctionnaire du gouvernement chargé de superviser les opérations de secours. "Si tout se passe bien, nous espérons les atteindre dans la soirée", a-t-il ajouté, précisant que "les ouvriers pris au piège sont dans un bon état d'esprit".

Un communiqué du gouvernement a cependant précisé que le délai est "susceptible d'évoluer en raison de problèmes techniques, du terrain difficile (que constitue) l'Himalaya, et d'imprévus". Des ambulances sont préparées ainsi qu'un hôpital de campagne pour accueillir les 41 hommes, actuellement reclus dans un espace de 8,5 mètres de haut sur environ deux kilomètres de long. Atul Karwal, responsable de la Force nationale d'intervention chargée de la gestion des catastrophes a indiqué que les secouristes se sont entraînés à faire sortir rapidement et avec précaution les ouvriers à travers le tube d'acier. "Nous avons mis des roues sous les civières pour pouvoir les sortir un par un une fois que nous serons entrés", a-t-il expliqué. Depuis l'effondrement, les efforts de sauvetage ont été compliqués et ralentis par les chutes de débris et des pannes successives des foreuses cruciales pour secourir les ouvriers. Le ministre en chef de l'Etat himalayen d'Uttarakhand, Pushkar Singh Dhami, a affirmé jeudi que les secours étaient "sur le pied de guerre", avec "des médecins, des ambulances, des hélicoptères et un hôpital de campagne".

ZAMBIE

4 personnes arrêtées pour trafic présumé d'immigrants illégaux

Les autorités zambiens de l'immigration ont arrêté quatre Zambiens soupçonnés de trafic d'immigrants illégaux, a annoncé jeudi Namati Nshinka, porte-parole du Département de l'immigration. Selon le porte-parole, les quatre individus ont été appréhendés sur des soupçons d'aide à 16 immigrants illégaux à la suite d'une opération de routine dans la capitale Lusaka. Il a indiqué que l'opération a eu lieu mercredi après que la police a reçu des informations faisant état d'un véhicule transportant des immigrants illégaux présumés. "Suivant cette piste, les policiers sont rapidement arrivés sur les lieux et ont finalement localisé le véhicule, qui était vide à ce moment-là, probablement après que le conducteur a déposé les passagers à un endroit inconnu", a-t-il précisé dans un communiqué. M. Nshinka a par ailleurs noté que les autorités de l'immigration ont expulsé 94 immigrants illégaux de Zambie entre le 17 et le 22 novembre.

ALGER

Session de formation sur "l'intelligence artificielle et la santé"

Une session de formation sur le thème de "l'intelligence artificielle et la santé" a été organisée, vendredi à Alger, au profit des médecins et des praticiens du secteur, pour mettre en avant les avantages qu'ils peuvent tirer de cette technologie dans leur travail.

A cette occasion, le Directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), le Pr. Abderrazak Bouamra, a précisé que cette session de formation visait à "suivre les avancées technologiques mondiales dans le domaine de la santé" et à prendre connaissance des "techniques et applications de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la santé", en vue de "promouvoir la qualité de la prise en charge médicale dans le cadre de la stratégie du ministère de la Santé visant à améliorer les services". Plusieurs participants à cette rencontre ont mis en exergue l'importance de l'IA en tant qu'outil précieux pour les médecins, permettant notamment de réaliser des diagnostics plus précis en radiologie et de proposer tous les protocoles thérapeutiques possibles pour chaque cas. Les spécialistes ont également évoqué la capacité de l'IA à réaliser certains gestes chirurgicaux avec l'aide des médecins, ainsi que son rôle d'outil au service des médecins, estimant toutefois que, malgré ces progrès, "l'aspect humain reste indispensable pour la prise en charge des patients".

GESTION DES CRISES ET CATASTROPHES

Lancement d'un guide d'accompagnement psychologique (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement, par son département, d'un guide d'accompagnement psychologique en faveur des victimes des diverses situations de crises et de catastrophes.

Comportant des orientations facilitant le travail des médecins et psychologues, ce guide devra "contribuer à apporter le soutien psychologique nécessaire aux victimes et à leurs proches, en cas de crises et de catastrophes", a précisé le ministre, à l'occasion d'une rencontre de restitution du guide en question. Il a fait savoir, à ce propos, que l'élaboration de ce guide a nécessité la mobilisation d'une équipe de spécialistes en santé mentale ayant bénéficié de sessions de formation destinées également à "recueillir la matière pédagogique".

Tout en notant que l'objectif est de faire de ce guide "un outil accessible et à usage facile", il a assuré que celui-ci permettra aux intervenants, à tous les niveaux, de prendre des décisions et d'agir méthodiquement pour une prise en charge optimale des victimes" de crises et autres sinistres.

Le ministre a rappelé, dans ce contexte, "l'impact psychologique important" induit par la crise sanitaire de la Covid-19, laquelle a imposé la multiplication des efforts pour l'accompagnement psychologique des malades et de leurs familles, ainsi que du personnel de la santé", avant de rappeler les actions engagées dans ce sens. Cela s'est fait, a-t-il expliqué, en s'appuyant notamment sur des "points focaux" définis au niveau des directions de Santé de wilayas, incluant chacun un médecin et un psychologue. M. Saihi s'est, enfin, engagé à "améliorer le contenu du nouveau guide dès son entrée en pratique sur le terrain et ce, grâce à l'aptitude des médecins et psychologues impliqués à l'élargir et à l'enrichir par de nouvelles propositions et réflexions".

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Dr Nouhou Hamadou, a indiqué que le guide élaboré par le ministère de la Santé "vient s'ajouter aux différents documents et manuels stratégiques nationaux ayant pour seul objectif la prise en charge de l'aspect psychosocial qui permet à tout un chacun de préserver sa dignité et accéder aux soins de santé de base".

Il a tenu, à l'occasion, à "rendre hommage à l'engagement au plus haut niveau des autorités algériennes", à travers la mise en œuvre du Plan national de promotion de la santé mentale (2017-2030) avec les outils permettant sa mise en œuvre.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN SANTÉ

Une hausse de plus de 6 % du budget en 2023 (ministre)

La recherche scientifique a bénéficié, en 2023, d'une hausse de plus de 6% du budget du secteur de la santé, a affirmé, vendredi à Alger, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, qualifiant cette question de "centrale".

"En plus des prestations de santé à assurer, le secteur de la santé se doit de promouvoir la recherche scientifique pour laquelle nous avons consacré une hausse de plus de 6% du budget du secteur", a déclaré le ministre à l'ouverture des travaux du 1er congrès de la Société algérienne de Pneumologie (SAP).

Tout en soulignant que cette question est "centrale" pour toutes les disciplines scientifiques de santé, il a ajouté que son secteur "ne peut évoluer sans le développement du savoir, des connaissances et de la recherche scientifique".

M. Saihi a, à ce propos, mis en avant "l'aide et l'appui" qu'apporte son département aux différentes manifesta-



tions scientifiques, avant d'encourager les responsables des services de santé, les praticiens et tous les intervenants dans le domaine de la recherche scientifique à "arriver à des résultats". De son côté, le président de la SAP, le

Pr Merzak Gharnaout, s'est félicité des "réalisations importantes, ces dernières années, en matière de personnalisation du diagnostic et du traitement, à savoir la médecine de précision".

Celle-ci, a-t-il poursuivi, permet "une approche plus ciblée et plus efficace et visant à optimiser les résultats thérapeutiques, tout en minimisant les effets indésirables chez les patients". Et d'annoncer, à cette occasion, l'institution de 2 prix, récompensant chaque année le travail distingué de 2 spécialistes algériens en phtisio-pneumologie. Le 1er perpétuant la mémoire et l'apport exceptionnel à cette discipline, du Pr Pierre Chaulet, décédé en 2012, et le second, en hommage à l'empreinte tout aussi grande du Pr Djilali Larbaoui, décédé en 2011.

Des distinctions honorifiques ont été décernées, à titre posthume, respectivement à leurs fils et petit-fils.

ORAN

Le CHU ouvre ses portes pour le dépistage du cancer de la prostate

Le service d'urologie du CHU d'Oran a ouvert ses portes, depuis le début de novembre en cours, pour le dépistage du cancer de la prostate dans le cadre du "mois bleu", a indiqué le chef du service le Pr Benattia Mahmoud. "Nous faisons de la sensibilisation tout au long de l'année, mais l'activité s'intensifie au cours du mois bleu", a-t-il fait savoir, ajoutant que son service reçoit surtout "des patients qui se doutent déjà de quelque chose, avec des symptômes ou des analyses positives". Les personnes de plus de 50 ans devraient effectuer un dépistage précoce, même s'ils ne souffrent

pas de problèmes ou de symptômes en particulier, car le dépistage précoce de ce cancer augmente les chances de guérison, a-t-il souligné. "Il suffit de faire un test sanguin nommé PSA "Prostate Specific Antigen" pour détecter ce cancer", assure-t-il. S'agissant des nouveaux cas, il a affirmé que son service enregistre, en moyenne, une cinquantaine chaque année. Les dernières statistiques du registre du cancer de la wilaya d'Oran (2019) font état de 100 nouveaux cas.

L'EHU d'Oran compte, pour sa part, organiser des journées de sensibilisation, les 29 et 30 novembre en cours,

avec l'installation d'un chapiteau à l'entrée de l'hôpital ouvert à toute personne souhaitant avoir des informations sur les affections liées à la prostate, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé.

"Nous allons mobiliser une équipe composée de médecins généralistes, d'urologues et d'oncologues, qui se trouvent présents au niveau

du chapiteau pour répondre aux questions de ceux qui veulent avoir des informations sur ce cancer, son diagnostic et sa prise en charge", a expliqué la chargée de communication de l'EHU Hayet Missoum.

MOSTAGANEM

Colloque international prochain sur la santé et la phytothérapie (organisateurs)

L'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem abritera du 26 au 28 novembre courant le 3e colloque international sur la santé et la phytothérapie, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Cette rencontre scientifique verra la participation d'experts et d'enseignants d'Algérie, de Tunisie, d'Irak, de Turquie, de Grèce, de Roumanie, de Slovaquie, de Pologne, d'Italie, du Portugal, d'Afrique du Sud, du Cameroun et d'Indonésie. Lors de ce colloque qui regroupera des spécialités en médecine, pharmacie, biologie, chimie et diététique, des thèmes aborderont avec débat les produits naturels et leurs vertus comme traitement de certaines maladies.

Le programme de cette rencontre comporte des communications sur les bienfaits thérapeutiques d'herbes et de plantes dans le traitement de tumeurs, de thyroïdites, du diabète..., outre certaines techniques de produc-

tion de potions et de poudres et les vertus thérapeutiques de certaines huiles essentielles, selon la même source.

En plus de communications en présentiel et à distance, il prévoit aussi l'exposition de travail de recherche à travers des affiches, en plus d'une visite scientifique à la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Janatu El Arif", qui œuvre au développement de l'utilisation de l'arganier et du loranga dans les domaines alimentaire, médical et industriel. Cette rencontre est organisée à l'initiative du Laboratoire des médicaments et traitements par les plantes médicinales et de la faculté des sciences naturelles et vie de l'université "Abdelhamid Ibn Badis" avec la contribution de plusieurs institutions, laboratoires de recherche et revues scientifiques spécialisées en phytothérapie, ont indiqué les organisateurs.

APS

TEBESSA Réception de 35.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière

La direction de la santé de la wilaya de Tébessa a reçu 35.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière dans le cadre de la campagne nationale de vaccination 2023-2024, a indiqué le directeur de wilaya de la santé, Rabie Mezhoud. Ce quota de vaccin a été distribué aux polycliniques, aux établissements de santé de proximité et aux salles de soins répartis à travers la wilaya pour assurer cette vaccination aux citoyens qui le souhaitent, a précisé à l'APS le même responsable.

L'opération cible les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques et le personnel de la santé avec l'objectif de prévenir et réduire la morbidité des infections respiratoires, selon la même source.

Depuis son lancement au début du mois de novembre en cours, l'opération suscite l'engouement des citoyens à travers les points de santé ouverts à cet effet, a relevé le même responsable qui a souligné que parallèlement des actions de sensibilisation à l'importance de ce vaccin sont menées avec des sorties vers des établissements publics relevant du secteur de la santé en plus d'une équipe itinérante sillonnant les localités reculées.

Le ministère de la Santé a mobilisé deux millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière au titre de la campagne 2023-2024 qui se poursuivra durant l'automne et l'hiver, rappelle-t-on.

AGGRESSION SIONISTE À GHAZA

L'OMS s'inquiète du sort du directeur de l'hôpital al-Chifa

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé vendredi ne disposer d'aucune information sur le sort du directeur de l'hôpital al-Chifa de Gaza, arrêté cette semaine par les forces d'occupation sioniste, et demandé que ses droits soient "pleinement respectés".

Dans un communiqué, l'OMS indique que le directeur du plus grand hôpital de la bande de Gaza a été arrêté le 22 novembre, ainsi que cinq autres personnels de santé, alors qu'ils participaient à une mission onusienne pour évacuer des patients. "Trois membres du personnel médical de la Société du Croissant-Rouge palestinien et trois membres du ministère de la Santé ont été arrêtés", précise l'OMS. Depuis, "deux des six agents de travailleurs de santé détenus auraient été libérés", indique l'OMS, mais "nous ne disposons pas d'information sur le bien-être des quatre autres membres du personnel de santé, dont le directeur de l'hôpital al-Chifa". L'OMS "demande que leurs



droits légaux et humains soient pleinement respectés pendant leur détention". L'agression sioniste a fait près de 15.000 martyrs dans la bande de

Gaza, parmi lesquels 6.450 enfants, selon un dernier bilan officiel. Selon le communiqué de l'OMS, l'organisation a mené jusqu'à présent trois missions à

al-Chifa en une semaine, dont une mission d'évaluation le 18 novembre. La mission du 19 novembre a permis d'évacuer 31 bébés. La troisième mission, le 22 novembre, réalisée en coopération avec le Croissant-Rouge palestinien, a permis d'évacuer 151 personnes, dont des patients, leurs proches et des travailleurs de santé, selon l'OMS. L'évacuation a duré 20 heures, dont six heures à un point de contrôle où l'équipe et les patients ont été contrôlés par les forces d'occupation sioniste. Et ce, malgré un accord initial prévoyant de ne contrôler les participants qu'au point de départ, à l'hôpital al-Chifa, pointe l'OMS, précisant que c'est à ce moment que les arrestations ont eu lieu.

COVID-19

Le nombre de décès augmente dans deux régions du monde, dont l'Afrique

Plus de 519.000 personnes ont contracté le Covid-19 dans le monde entre le 23 octobre et le 19 novembre, et plus de 2.400 personnes en sont mortes durant la même période, ont rapporté samedi des médias citant un bilan de l'OMS.

Au niveau mondial, le taux d'incidence de la maladie a diminué de 13% par rapport aux quatre semaines précédentes, tandis que le taux de mortalité a baissé de 72%. Toutefois, une augmentation de 14% du taux d'incidence a été enregistrée dans la région du Pacifique occidental, tandis que les décès ont augmenté en Afrique et en Méditerranée orientale - de 16% et 12%, respectivement, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon une fiche d'information de l'OMS, 519.399 contaminations et 2.456 décès ont été détectés dans le monde en quatre semaines. Les données de l'OMS montrent un schéma hétérogène de la mortalité entre les régions. Dans la région du Pacifique occidental, le nombre de nouveaux cas a augmenté de 14% en quatre semaines et la mortalité a diminué de 38%. L'Europe a enregistré une baisse de 18% du taux d'incidence et de 49% de celui de la mortalité. En Afrique, 14 % de cas en moins ont été signalés, mais le nombre de décès a augmenté de 167%. En Méditerranée orientale, le nombre de malades a diminué de 19%, tandis que le nombre de décès a augmenté de 12%. La Russie a enregistré le plus grand nombre de cas de Covid-19 au cours des quatre semaines, avec 121.482 infections. Viennent ensuite l'Italie (104.165 cas), Singapour (65.021 cas), l'Australie (34.635 cas) et la Pologne (21.876 cas).

La circulaire présente une série de mesures clés de prévention et de contrôle, notamment le renforcement de la prévention et du contrôle des épidémies dans les ports, la mise en œuvre cohérente d'une surveillance dynamique et d'une alerte précoce des maladies, ainsi que le renforcement de la préparation au traitement médical.

CHINE

Aucun "pathogène nouveau ou inhabituel" lié à des maladies détecté, selon les autorités (OMS)

La Chine dit n'avoir détecté aucun pathogène nouveau ou inhabituel lié à l'augmentation des cas de maladies pulmonaires dans le nord du pays, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé, après avoir demandé des informations détaillées à Pékin.

"Les autorités chinoises ont indiqué qu'aucun pathogène nouveau ou inhabituel n'avait été détecté, pas plus que des signes cliniques inhabituels, y compris à Pékin et Liaoning, mais seulement la hausse générale du nombre de cas de maladies respiratoires dues à des pathogènes

connus", a déclaré l'OMS dans un communiqué. Depuis la mi-octobre, l'OMS étudie les données des systèmes de surveillance chinois qui montrent une augmentation sensible des maladies respiratoires chez les enfants dans le nord de la Chine.

L'OMS a indiqué qu'une téléconférence avait été organisée jeudi avec le Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies et l'hôpital pour enfants de Pékin, avec l'aide de la Commission nationale de la santé. L'organisation basée à Genève recommande à la population chinoise de respecter "des mesures visant

à réduire le risque de maladie respiratoire".

Déjà préconisées durant la pandémie de Covid-19 et durant les épidémies en général, celles-ci comprennent la vaccination, la distanciation avec les malades, l'isolement en cas de symptômes, des tests et soins en cas de nécessité ainsi que le port du masque. Le 13 novembre devant la presse, les autorités chinoises ont attribué cette augmentation des maladies respiratoires à l'abandon cette année des restrictions sanitaires anti-Covid et à la circulation d'agents pathogènes connus.

Les récentes infections respiratoires sont causées par des agents pathogènes épидémiques connus (Commission)

Les récentes maladies infectieuses respiratoires signalées par les systèmes de surveillance et les hôpitaux à travers la Chine ont été causées par des agents pathogènes épidémiques connus, a annoncé vendredi la Commission nationale chinoise de la santé.

Les agents pathogènes comprennent principalement le virus de la grippe, le mycoplasme pneumoniae, l'adénovirus et le virus respiratoire syncytial. Lors d'une confé-

rence de presse, Hu Qiang-qiang, porte-parole de la Commission nationale de la santé, a indiqué que la CNS avait demandé aux autorités locales d'assurer la mise en œuvre d'un diagnostic et d'un traitement classifiés, et de renforcer l'orientation technique des établissements médicaux de premier niveau afin d'améliorer leurs capacités.

"La Commission a également demandé aux localités de rendre publiques les informations sur les établissements

médicaux offrant des services pédiatriques, afin d'aider les parents à trouver l'hôpital le plus proche de chez eux", a ajouté le porte-parole. La CNS a également dévoilé une circulaire publiée par le Conseil des Affaires d'Etat sur la prévention et le contrôle de la COVID-19, ainsi que d'autres maladies infectieuses majeures pendant l'hiver et le printemps. Selon ce document, un certain nombre de maladies respiratoires telles que le COVID-19, la grippe et l'infection à myco-

plasma pourraient être virales en même temps en Chine au cours de cet hiver et du printemps prochain.

La circulaire présente une série de mesures clés de prévention et de contrôle, notamment le renforcement de la prévention et du contrôle des épidémies dans les ports, la mise en œuvre cohérente d'une surveillance dynamique et d'une alerte précoce des maladies, ainsi que le renforcement de la préparation au traitement médical.

TANZANIE

Lancement d'un nouveau programme de lutte contre le VIH/SIDA

Les autorités sanitaires tanzaniennes ont dévoilé vendredi un nouveau programme visant à renforcer la lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles (IST) et l'hépatite, rapporte la presse locale. La ministre de la Santé, Ummiy Mwalimu, citée par la même source, a lancé le Programme national de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles et l'hépatite (NASHCOP) à Dar es Salaam.

S'adressant aux parties prenantes, notamment aux responsables gouvernementaux et aux partenaires de développement, la ministre a souligné à cette occasion "l'importance de lutter contre le VIH/SIDA en conjonction avec les IST et l'hépatite, car ces infections interconnectées peuvent exacerber la transmission du VIH".

"À partir d'aujourd'hui, la NASHCOP remplace le Programme national de lutte contre le sida pour lui donner plus de vigueur", a indiqué Mme Mwalimu, qui a présenté les objectifs du programme, qui incluent le renforcement des services préventifs et curatifs contre le VIH/SIDA, les IST et l'hépatite.

NIGER

Campagne de vaccination contre une épidémie de diphtérie (OMS)

Le Niger a mené durant quatre jours une campagne de vaccination dans la région de Zinder (centre-est) considérée comme l'épicentre de la première épidémie de diphtérie enregistrée dans le pays depuis 20 ans, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'épidémie a fait plus de 200 morts dans le pays depuis qu'elle est apparue en juillet, sur 2.936 cas enregistrés à la date du 19 novembre, selon l'OMS. La campagne de vaccination, menée par le ministère nigérien de la Santé, a été lancée le 20 novembre dans la commune de Mataméye, dans la région de Zinder (centre-est) qui concentre 48,7 % des cas recensés, précise l'OMS.

Un millier d'agents ont vacciné près de 300.000 enfants âgés de 0 à 14 ans, du 20 au 24 novembre, selon l'OMS. La diphtérie est une infection hautement dangereuse et contagieuse causée par une bactérie. Elle se manifeste par une angine avec une fausse membrane au fond de la gorge. Fièvre, tuméfaction du cou et maux de tête font partie des principaux symptômes pour une période d'incubation de 2 à 5 jours. Le Nigeria voisin et la Guinée enregistrent depuis plusieurs mois "une augmentation inhabituelle" des cas de diphtérie, relève l'OMS.

BURKINA FASO

La dengue a fait 570 morts depuis le début de l'année (ministère)

La dengue a fait 570 morts au Burkina Faso du 1er janvier au 19 novembre 2023, a annoncé le ministère burkinabé de la Santé et de l'Hygiène publique. Lors d'une conférence de presse, le directeur du Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires (CORUS), Joseph Soubieiga, a expliqué que du 13 au 19 novembre 2023, 13.896 cas suspects de dengue ont été notifiés au Burkina Faso, dont 6.829 cas probables et 59 décès. "Depuis le 1er janvier au 19 novembre 2023, ce sont 123.804 cas suspects notifiés, dont 56.637 cas probables et 570 décès, avec une légalité de 1%", a-t-il indiqué. Les principaux foyers de cas de dengue dans le pays sont Ouagadougou (centre) et Bobo-Dioulasso (ouest), a précisé le ministère.

LIBYE**L'émissaire onusien appelle les parties prenantes institutionnelles à une réunion "dans la période à venir"**

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a appelé les principales parties prenantes institutionnelles libyennes à participer à une réunion dans la période à venir pour parvenir à un règlement sur les questions en suspens liées à la mise en œuvre du processus électoral.

Après des consultations intensives avec un large éventail de parties prenantes libyennes dans le cadre de ses efforts pour faire avancer le processus politique, Bathily a invité "les principales parties prenantes institutionnelles libyennes à participer à une réunion dans la période à venir pour parvenir à un règlement sur les questions politiquement controversées liées à la mise en œuvre du processus électoral", selon un communiqué de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), publié jeudi sur son site. A cet effet, l'émissaire de l'ONU a demandé aux acteurs institutionnels de désigner des représentants pour participer à une réunion

préparatoire. Lors de cette réunion préparatoire, selon le communiqué de l'UNSMIL, les représentants désignés du Conseil présidentiel, de la Chambre des représentants, du Haut Conseil d'Etat, du Gouvernement d'unité nationale et du Commandement général de l'Armée nationale libyenne discuteront de la date, du lieu et de l'ordre du jour de la réunion de leurs dirigeants. Ils identifieront également les questions en suspens qui doivent être résolues pour permettre à la Haute Commission électorale nationale de commencer la mise en œuvre des lois électorales.

"La Libye dispose désormais d'un cadre constitutionnel et juridique

pour les élections", s'est félicité Bathily, appelant les principaux acteurs "à passer, de bonne foi, à la prochaine étape afin d'atteindre notre objectif commun d'organiser des élections libres, transparentes et inclusives pour le peuple libyen".

Pour garantir que le processus politique reste inclusif, Bathily mènera, en parallèle, des consultations ciblées avec un plus large éventail de parties prenantes libyennes. Ces parties prenantes comprennent les partis politiques, les acteurs militaires et sécuritaires, les anciens et notables, les composantes culturelles et linguistiques, les universitaires, les jeunes, les femmes et la société civile.

BURKINA FASO**Au moins quatre terroristes neutralisés dans l'est du pays**

Au moins quatre terroristes ont été neutralisés jeudi, dans un accrochage entre les forces de défense et de sécurité et des terroristes, dans l'est du Burkina Faso, selon des sources sécuritaires locales. Selon les mêmes sources, l'accrochage qui s'est

produit précisément dans le village de Hynga, dans la province de la Gnagna (est), a également fait des blessés dans les rangs des terroristes. L'Agence d'information du Burkina (AIB) a rapporté que les forces de défense et de sécurité burkinabé avaient saisi

une importante quantité de matériel après la fuite des terroristes. Aucune victime n'a été enregistrée dans les rangs des forces de défense et de sécurité. Depuis 2015, l'insécurité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait

des milliers de déplacés, rappellent des observateurs locaux. L'armée burkinabé et ses supplétifs qui sont les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ont multiplié les opérations contre les groupes armés terroristes dans le pays.

TCHAD**Evénements du 20 octobre 2022 : amnistie générale pour toutes les personnes impliquées**

Le Conseil national de la Transition (CNT) au Tchad a adopté jeudi un projet de loi portant amnistie pour toutes les personnes impliquées dans les événements sanglants du 20 octobre 2022, rapportent des médias locaux. Selon des médias, ladite loi a été votée par 145

membres du CNT, alors que 6 députés ont voté contre et deux autres se sont abstenus.

Pour rappel, le 20 octobre 2022, un grand nombre de Tchadiens avaient investi les rues de N'Djamena et d'autres villes pour protester contre la

prolongation de la transition. Ces manifestations ont été émaillées de violences, avec un bilan de 73 morts selon les autorités. Au moins 600 manifestants ont été arrêtés avant qu'une partie ne soit libérée et une autre graciée.

COMORES**Le président Azali Assoumani brigue un nouveau mandat**

Le président sortant des Comores, Azali Assoumani, va briguer un nouveau mandat lors du scrutin prévu le 14 janvier prochain, rapportent vendredi des médias. La Cour su-

prême des Comores a approuvé jeudi le projet du président sortant Azali Assoumani de briguer un nouveau mandat. Ce pays de l'océan Indien de 800 000 habitants a tenu ses der-

nières élections présidentielles en 2019 et Assoumani a été déclaré vainqueur pour un mandat de cinq ans. Lors du prochain scrutin prévu le 14 janvier, il affrontera neuf adversaires, selon

une liste publiée par la Cour suprême, qui approuve les candidats. Assoumani, un ancien officier de l'armée, est arrivé au pouvoir en 1999. Depuis, il a remporté trois élections.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**Environ 450.000 personnes fuient les combats dans l'Est (ONU)**

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a rapporté vendredi que près d'un demi-million de personnes ont fui les combats en cours entre les forces gouvernementales et les rebelles dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). L'agence onusienne a indiqué dans un communiqué publié à Genève que "la situation se détériore dans la province du Nord-Kivu, frontalière avec l'Ou-

ganda et le Rwanda, et qui souffre d'une crise depuis longtemps". Les forces gouvernementales cherchent à affirmer leur contrôle sur cette région riche en ressources. Le HCR a estimé le nombre de personnes fuyant les combats à "environ 450.000" et a déclaré qu'"au moins 200.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays étaient privées de l'aide humanitaire". Il a ajouté que les violations des droits humains dans la

région, notamment les viols de femmes et de filles, "ont augmenté depuis" dans cette région. Dans cette partie du pays, la réurgence de la violence entre les groupes armés non étatiques et les forces gouvernementales s'est répercutée dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. En conséquence, 2,8 millions de personnes ont été déplacées dans ces provinces depuis mars 2022, selon des estimations.

SÉNÉGAL**La BAD accorde près de 87 millions d'euros pour la réalisation d'une zone de transformation agro-industrielle**

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, à Abidjan, l'octroi d'un prêt de 86,89 millions d'euros au Sénégal pour développer une zone de transformation agro-industrielle dans le Nord du pays. La contribution de la Banque représente 30,7 % du coût total du projet estimé à environ 283,05 millions d'euros,

a indiqué la BAD dans un communiqué publié sur son site web. D'autre bailleurs de fonds contribuent à la mise en œuvre du Projet Agropole Nord tels la Banque islamique de développement (21,2 %) et la banque ouest-africaine de développement (15,9 %). Le projet vise, d'une part, à améliorer les capacités de transformation industrielle des produits

agro-sylvopastoraux et halieutiques et des services connexes, et, d'autre part, à augmenter durablement les revenus et la sécurité alimentaire pour les ménages. L'Etat sénégalais y contribuera à hauteur de 5,2 % du coût du projet. "Le Projet Agropole Nord favorisera l'émergence de trois pôles de développement agro-industriel et facilitera la mise en

réseau des acteurs des chaînes de valeur", a déclaré Mohamed Cherif, représentant pays de la Banque africaine de développement au Sénégal. En termes de réalisations attendues, l'Agropole Nord permettra la transformation et la mise en marché d'environ 2,12 millions de tonnes de produits agricoles à partir de la cinquième année, a-t-on indiqué.

MADAGASCAR**Présidentielle : Andry Rajoelina réélu au premier tour (Commission électorale)**

Le président sortant Andry Rajoelina a remporté l'élection présidentielle à Madagascar au premier tour, selon les résultats préliminaires publiés samedi par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans un communiqué.

M. Rajoelina, qui part pour un second mandat à la tête de la grande île de l'océan Indien, a remporté 58,95 % des voix lors du premier tour du scrutin qui s'est tenu le 16 novembre, selon les résultats de la commission présentés lors d'une conférence de presse à Antananarivo.

Elu depuis 2018, Andry Rajoelina avait accédé au pouvoir une première fois en 2009 à la faveur d'une mutinerie chassant l'ex-président Marc Ravalomanana. Selon une estimation de la CENI, quelque 60 % des inscrits ne sont pas allés voter le 16 novembre, jour du scrutin présidentiel. Onze millions d'électeurs devaient choisir entre M. Rajoelina, 49 ans, et douze autres candidats.

SOMALIE**Des organismes d'aide humanitaire intensifient leurs efforts en faveur de la Somalie touchée par les inondations**

Les autorités somaliennes et des organismes d'aide humanitaire ont accéléré de toute urgence les activités de réponse pour atténuer la dévastation causée par les fortes pluies, les crues soudaines et les inondations liées à des cours d'eau, atteignant au moins 743.000 personnes à travers la Somalie, avec diverses formes d'aide, ont indiqué les Nations Unies vendredi.

De vastes étendues de terres agricoles ont été englouties, des propriétés détruites et des infrastructures endommagées, a déclaré le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'Organisation des Nations Unies, ajoutant que des organismes d'aide mobilisaient des bateaux pour évacuer les familles piégées par les inondations. "Des efforts sont en cours pour évacuer l'eau des écoles, mais les autorités demandent de l'aide pour accomplir cette tâche", a expliqué l'OCHA dans sa dernière mise à jour sur les inondations. Selon cet organisme, les fortes pluies et les inondations se sont étendues à d'autres régions de la Somalie, 33 des 74 districts somaliens étant désormais inondés, contre 21 il y a deux semaines. La saison 2023 du Deyr (octobre à décembre) a entraîné de fortes pluies et des inondations dans toute la Somalie, exacerbées par El Nino et un dipôle positif de l'océan Indien, en particulier dans les Etats du Puntland, de Galmudug, du Sud-Ouest, de Hirshabelle et du Jubaland. Les inondations ont également emporté 14 autres personnes, portant le nombre de morts à 55, dont 14 enfants, selon l'ONU. Pour sa part, le gouvernement somalien a indiqué jeudi qu'à moins 96 personnes étaient mortes et que près de deux millions de personnes avaient été touchées par les inondations. D'après l'OCHA, la situation d'urgence en expansion a affecté au moins 1,7 million de personnes en Somalie, dont 695.000 ont été déplacées de leur domicile, soit une augmentation de 41.000 personnes par rapport à la semaine dernière. Les organismes d'aide humanitaire s'inquiètent du fait que l'eau stagnante contaminée autour des écoles constitue un risque sérieux de maladies d'origine hydrique pour les enfants.

TANZANIE**L'électrification rurale à l'échelle nationale achevée d'ici juin 2024 (gouvernement)**

Les autorités tanzaniennes ont annoncé jeudi que le programme d'électrification des 12.318 villages du pays sera achevé d'ici juin 2024. Le programme d'électrification rurale, dont l'achèvement était initialement prévu pour 2025, fournira de l'électricité à plus de 70 % de la population rurale, stimulant ainsi les activités économiques, a dit Johnnes Olotu, directeur par intérim de l'Agence de l'énergie rurale, lors d'une conférence de presse à Dar es Salaam, capitale économique de la Tanzanie. Le programme, lancé il y a trois décennies, a maintenant atteint 73 % de sa mise en œuvre, a dit M. Olotu, ajoutant que le gouvernement finance ce grand programme, qui coûte 1,580 milliards de shillings tanzaniens (environ 630 millions de dollars américains), en collaboration avec la Banque mondiale.

PALESTINE

La trêve entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste est entrée en vigueur officiellement vendredi matin

La trêve humanitaire entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste à Gaza est entrée en vigueur officiellement vendredi matin et les premiers prisonniers seront libérés dans l'après-midi.

"La pause humanitaire débutera à 07H00 (05H00 GMT) vendredi (...) et le premier groupe de civils (prisonniers) sera libéré aux alentours de 16H00 (14H00 GMT) le même jour", a déclaré le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed Al-Ansari.

Selon lui, 13 détenus par la résistance palestinienne dans la bande de Gaza, seront relâchés tandis qu'un nombre encore inconnu de prisonniers palestiniens détenus par l'entité sioniste seront libérés au même moment.

Un certain nombre de civils seront libérés chaque jour pour atteindre comme prévu un total de 50 à la fin des quatre jours" de trêve, a-t-il ajouté. L'accord, obtenu mercredi grâce à une médiation du Qatar, de l'Egypte et des Etats-Unis, porte sur une trêve renouvelable doublee d'un échange de 50 prisonniers retenus à Gaza contre 150 Palestiniens détenus dans trois prisons de l'occupant.



Il a été annoncé mercredi au 47e jour de l'agression sioniste déclenchée le 7 octobre. L'entité sioniste a bombardé

sans relâche la bande de Gaza, où plus de 14.000 Palestiniens sont tombés en martyrs, incluant plus de 5.800 enfants.

39 femmes et enfants palestiniens libérés de prisons

Trente-neuf prisonniers palestiniens, des femmes et des enfants, ont été libérés de prison vendredi en échange des otages libérés par le mouvement de résistance palesti-

nien Hamas, a rapporté le Club des prisonniers, une ONG qui défend les prisonniers palestiniens. Des bus sont sortis de la prison d'Ofer, en Cisjordanie occupée, où

les prisonniers avaient été transférés en vue de leur libération, rapportent les médias. Vingt-huit d'entre eux ont été déposés en Cisjordanie, alors que onze autres étaient

conduits vers El Qods-Est occupée, a précisé l'ONG. Parmi ce groupe figurent 15 mineurs et 24 femmes, selon la liste diffusée par la Commission en charge des prisonniers.

Les premiers camions de carburant entrent dans la bande de Gaza

Des camions chargés de carburant et de gaz de cuisine sont entrés dans la bande de Gaza après l'entrée en vigueur vendredi matin d'un cessez-le-feu temporaire entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, a indiqué une source palestinienne. Une source de sécurité palestinienne a déclaré que "les camions de

carburant et de gaz de cuisine avaient commencé à arriver dans la zone spéciale pour être transportés vers la bande de Gaza, suivis par des convois de fournitures humanitaires à travers le passage terrestre de Rafah entre la bande de Gaza et l'Egypte".

Le Hamas a déclaré dans un communiqué de presse que "200 camions de se-

cours et de fournitures médicales et quatre camions de carburant et de gaz de cuisine entraîraient quotidiennement dans la bande de Gaza pendant la période de trêve". Plus tôt dans la journée, le cessez-le-feu humanitaire entre la Résistance palestinienne et l'occupant sioniste, est entré en vigueur dans l'enclave côtière assiégée.

IRLANDE

Des émeutes éclatent à Dublin après que des enfants ont été poignardés (police)

Une attaque au couteau survenue jeudi soir à Dublin, et qui a fait cinq blessés dont trois enfants, a déclenché des émeutes qui sont inédites depuis "des décennies", a affirmé vendredi le responsable de la police irlandaise (Garda).

"Ce que nous avons vu hier soir était une extraordinaire explosion de violence (...)"

avec des scènes que nous n'avions pas vues depuis des décennies", a déclaré lors d'un point presse le commissaire Drew Harris, ajoutant que la police avait arrêté 34 personnes.

Pendant plusieurs heures jeudi soir, les rues du centre de Dublin ont été le théâtre de violences et de heurts avec les forces de l'ordre, imputés

par la police à l'extrême droite, dans un quartier où vit notamment une population immigrée. Les forces de l'ordre ont été visées par des projectiles de la part des émeutiers.

"Beaucoup d'autres arrestations interviendront", à mesure que l'enquête avance, a prévenu le commissaire Drew Harris, ajoutant qu'il

redoutait d'autres violences. Un homme armé d'un couteau avait agressé plusieurs personnes jeudi en début d'après-midi à Dublin, en blessant cinq personnes, dont trois jeunes enfants. Il a été arrêté sur place, et au vu des premiers éléments de l'enquête, les enquêteurs ont exclu un motif terroriste.

CHINE-AIEA

La Chine appelle à "des discussions intergouvernementales face aux risques liés à l'accord AUKUS"

Le représentant permanent de la Chine auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Li Song, a appelé vendredi à "des discussions intergouvernementales au sein de l'AIEA afin d'aborder les risques de prolifération posés par l'accord AUKUS sur les sous-marins à propulsion nucléaire".

Il a estimé lors d'une réunion du conseil des gouverneurs de l'AIEA que "cette collaboration entre l'Australie, les Etats-Unis et le Royaume-Uni avait un impact sérieux sur la sécurité du monde et de la région Asie-Pacifique et posait de graves problèmes au régime international non-prolifération et au système de garanties de l'AIEA".

"Cette coopération va à l'encontre du but et des objectifs du TNP (Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires)

et constitue un acte typique de deux poids, deux mesures", a dénoncé M. Li.

Dans le cadre de l'alliance tripartite AUKUS, annoncée en septembre 2021, l'Australie pourra construire des sous-marins à propulsion nucléaire grâce à la technologie fournie par les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

M. Li a déclaré que "l'accord AUKUS, qui porte sur des questions politiques, sécuritaires, juridiques et techniques, créera un précédent important et aura un impact significatif sur l'amélioration et le développement du système de garanties de l'AIEA et des pratiques pertinentes en matière de garanties".

Le représentant chinois a fait remarquer que "le développement et l'amélioration du système de garanties de l'AIEA avaient toujours été atteints par le biais

de processus fondés sur le consensus et menés par les Etats membres, avec une large participation de ces derniers".

Li Song a souligné qu'"avant que les Etats membres ne parviennent à un consensus sur la question de l'AUKUS, les dispositions pertinentes en matière de garanties ne devraient pas être interprétées et décidées uniquement par les pays de l'AUKUS et le secrétariat de l'AIEA".

"Nous pensons que les Etats membres ont suffisamment de sagesse, de patience et de détermination pour répondre correctement aux risques de prolifération liés à l'affaire AUKUS par le biais de discussions intergouvernementales", a-t-il dit.

APS

ARGENTINE

Milei s'entretient de la crise en Argentine avec la directrice du FMI

Le président argentin élu, Javier Milei, s'est entretenu pour la première fois vendredi avec la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, avec qui il a discuté de la situation économique argentine.

"Aujourd'hui, j'ai eu une excellente conversation avec Mme Georgieva, en ligne, "au cours de laquelle nous avons parlé du grand défi économique auquel notre pays est confronté", a déclaré l'ultralibéral Javier Milei sur X.

Mme Georgieva a pour sa part indiqué sur le même réseau social que cet échange leur avait permis d'aborder "les défis importants de l'économie argentine et les actions politiques nécessaires".

La troisième économie d'Amérique latine peine à rembourser un prêt colossal de 44 milliards de dollars, contracté en 2018 auprès du FMI, en raison de réserves de devises étrangères au plus bas.

Depuis une douzaine d'années, une inflation à deux chiffres est la norme en Argentine, mais elle a dérapé cette année à 143% sur douze mois, un record depuis 32 ans, en parallèle à une devise, le peso, en dépréciation constante.

L'administration sortante du péroniste Alberto Fernandez a renégocié le prêt contracté avec le FMI, mais la récession qui a accompagné la pandémie de Covid-19 et une grave sécheresse cette année ont frappé l'économie argentine, rendant difficile la réalisation des objectifs fixés avec l'institution.

Je lui ai parlé (à Mme Georgieva, ndlr) des différents aspects de notre plan d'ajustement budgétaire et de notre programme monétaire.

Le Fonds s'est montré coopératif pour trouver les solutions structurelles dont l'Argentine a besoin", a déclaré M. Milei.

Lors de sa campagne, le président élu d'extrême droite a promis un ajustement fiscal drastique, jusqu'à l'équivalent de 15% du PIB argentin, dans le cadre d'un programme qui comprend la fermeture de la Banque centrale et la dollarisation de l'économie du pays.

"Le FMI s'est engagé à soutenir les efforts visant à réduire durablement l'inflation, à améliorer les finances publiques et à favoriser une croissance stimulée par le secteur privé", a encore rapporté Mme Georgieva. L'institution doit encore verser 3,3 milliards de dollars à l'Argentine avant la fin de l'année dans le cadre du plan d'aide.

EQUATEUR

Le nouveau président abroge la dépénalisation de la possession de drogue

Le nouveau président de l'Equateur, Daniel Noboa, a abrogé la règle qui autorisait depuis 2013 la possession de petites quantités de drogues, assurant vouloir contrer ainsi les "micro-trafics".

Selon un communiqué, le jeune chef de l'Etat, élu mi-octobre et investi jeudi à l'âge de 35 ans, a ordonné vendredi au ministère de l'Intérieur de mettre fin à cette pratique. Elle avait été instaurée par l'ancien président socialiste Rafael Correa (2007-2017) pour aider la police à se concentrer sur les trafiquants plutôt sur que sur les simples consommateurs.

M. Noboa, s'était engagé pendant sa campagne à revenir sur cette règle en assurant qu'elle "encourage les micro-trafics aux école et donne naissance à une génération entière d'enfants dépendants".

L'Equateur a connu ces dernières années une explosion de la violence entre gangs liés aux cartels colombiens et mexicains. Entre 2018 et 2022, les homicides dans le pays ont quadruplé pour atteindre le niveau record de 26 pour 100.000 habitants et la tendance reste à la hausse.

Face à cette flambée de violence, M. Noboa, plus jeune président de l'histoire du pays, a promis de mettre en place l'état d'urgence, de suspendre certains droits fondamentaux comme la liberté de circulation et de déployer l'armée dans les rues.

GHARDAÏA

Atelier de formation sur l'utilisation des SIG dans le secteur de la culture et des arts (direction)

Une trentaine de responsables du secteur de la culture et des arts issus de dix wilayas du sud du pays ont pris part à Ghardaïa à un atelier de formation dans le domaine de l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG), a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Initié par le ministère de la culture et des arts en prévision de la généralisation de cet outil technologique à travers l'ensemble du pays, cet atelier qui a regroupé les représentants du secteur des wilayas d'Ourougla, Illizi, El Meghaier, Touggourt, Djelfa, Laghouat, El Bayad, El Méniaâ, El Oued et Ghardaïa vise à former des formateurs pour chaque wilaya, en vue de généraliser l'utilisation des SIG sur l'ensemble du territoire du pays, a indiqué le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Abdeldjebar Belahcen.

Ce système technologique permet de réunir l'ensemble des données sur le secteur au niveau local en vue de mieux maîtriser son évolution spatial et urbanistique, de cerner les différents problèmes et de mieux orienter les décisions prises par les pouvoirs publics, a-t-il expliqué.

Ce dispositif qui repose sur des données fiables et précises au moyen de cartes numériques dont les bases sont mises à jour régulièrement permet de localiser, de suivre en temps réel les édifices, lieux et sites culturels ainsi que les multiples utilisations au sein d'un espace géographique de l'utilisateur, a souligné le même responsable.

La mise en place de ce système moderne de la haute technologie permet également aux chercheurs, universitaires et même les touristes et visiteurs de repérer et se déplacer aisément sur les lieux à visiter, a-t-il fait savoir.

Auparavant un inventaire systématique du patrimoine culturel a été effectué dans les différentes localités en vue de créer une banque de données et l'établissement d'un système d'information géographique ayant pour objectifs l'aide à la décision, l'intervention efficace

pour les travaux de restauration, a ajouté, M. Belahcen. Vu l'étendue du territoire géré, notamment dans le sud du pays, ce système constitue un outil de travail et un nouvel atout pour organiser et présenter des données spatialement référencées par les agents, mais aussi pour produire les plans, cartes et supports nécessaires aux interventions et à la gestion du patrimoine culturel dans les grands espaces du sud, a expliqué pu sa part un participant à cette session de formation.

Pour rappel, la wilaya de Ghardaïa a été choisie comme l'une des wilayas pilotes (Oran, Adrar, Tizi-Ouzou, Batna et Alger) pour abriter cette session de formation portant sur l'utilisation des SIG en vue de la généralisation de cette nouvelle technologie dans le secteur et de l'exploitation optimale du "Géoportal" du ministère de la culture et des arts.

ANNABA

Réouverture de la salle des vestiges de la vie quotidienne du musée d'Hippone après sa restauration

La salle des vestiges de la vie quotidienne du musée d'Hippone d'Annaba a été rouverte après sa restauration exposant 286 pièces archéologiques des civilisations anciennes qu'a connues la région, a indiqué mercredi le directeur du musée et des sites archéologiques d'Annaba, Khalil Azzouni.

Cette réouverture a été effectuée "au début de cette semaine" après une année de fermeture pour travaux de restauration et aménagement engagés dans un souci de préservation des pièces et outils archéologiques révélant certains aspects de la vie quotidienne des ancêtres des habitants de la région et les activités qu'ils exerçaient, a précisé à l'APS le même responsable.

La collection de la salle est constituée de pièces en pierre, en bronze, en cuivre et en terre cuite ainsi que d'outils utilisés pour la pêche et le commerce datant, pour certaines, du 3ème siècle avant JC, selon M. Azzouni

qui a souligné que ces vestiges appartiennent aux civilisations punique, romaine, byzantine et islamique. Des lampes à huile, des articles en céramique, des pièces de monnaie, des bijoux, des pièces rares en verre représentant Adam et Ève composent cette collection du musée d'Hippone, a-t-on précisé. Situé sur le site archéologique de la ville romaine d'Annaba, le musée d'Hippone comprend trois salles : une pour les vestiges de vie quotidienne, une autre pour les mosaïques et une troisième pour les statues en marbre et en bronze, et reçoit annuellement 15.000 visiteurs, selon son directeur.

Placé sous la tutelle de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, le site archéologique d'Hippone occupe 70 hectares dont 26 Ha ont fait l'objet de fouilles archéologiques ayant permis d'exhumier diverses vestiges des civilisations qui s'étaient succédé dans la région.

39 cartes d'artiste remises au cours d'une cérémonie

Des cartes d'artiste ont été remises jeudi à Annaba à 39 personnes exerçant des activités de création artistique, au cours d'une cérémonie organisée au théâtre régional Azeddine Medjoubi.

Les artistes concernés, à leur tête le maître du genre Malouf, Abdelhamid Belkhemar (95 ans), ont exprimé leur joie pour cette initiative qui, ont-ils souligné, encourage les talents et valorise leurs compétences. "Outre la couverture sociale et l'accompagnement professionnel,

la carte d'artiste est une reconnaissance, un signe d'estime pour la profession d'art et une incitation de l'artiste à la créativité", a déclaré à l'APS l'artiste Lakhdar Kesri.

Vingt-trois de ces cartes ont concerné des chanteurs du Malouf et Chaabi, 9 des musiciens et le reste des comédiens, des plasticiens et des photographes.

Présidée par la directrice de la Culture et des Arts, Salihia Berkouk, la cérémonie tenue en présence d'un grand nombre d'artistes, a connu la

présentation de certains aspects du statut de l'artiste et des débats sur l'importance de la carte d'artiste pour la promotion des arts, l'investissement dans le domaine artistique et la protection sociale de la catégorie des artistes.

Un hommage a été rendu à l'occasion aux deux chanteurs du Malouf Abdelhamid Belkhemar et Amar Guettache en reconnaissance de leur contribution à la sauvegarde et à la promotion de ces genres musicaux populaires.

THÉÂTRE

L'Association des arts dramatiques de Mascara décroche deux prix au festival international du théâtre pour enfant à Tunis

L'Association des arts dramatiques de Mascara a décroché deux médailles, celles de la meilleure représentation spéciale du jury et du meilleur marionnettiste au Festival international du théâtre pour enfant, organisé dernièrement à Oum Araïs (Tunisie), a-t-on appris, lundi, du président de l'Association, Abdellkader Ferhaoui.

Cette association a réussi à décrocher les deux

prix par la comédienne Ghania Hantour, à travers sa participation au spectacle de marionnettes intitulé "Ghania et la magicienne" au Festival international du théâtre pour enfant abrité par Oum Araïs (Tunisie), du 31 octobre au 14 novembre en cours.

Cette pièce, écrite et mise en scène par Abdellkader Ferhaoui et Ghania Hantour, relate une histoire de conflit entre Gha-

nia, une fille qui aime faire le bien, et une magicienne qui cause plusieurs problèmes aux amis de Ghania.

Cette représentation théâtrale est la plus récente production de l'association, qui a déjà produit depuis 2016 des représentations de marionnettes, à savoir "Ghania et la marionnette", "Ghania et l'innocence sincère", "Ghania et l'amour éternel". Les membres de l'asso-

BATNA

Le centre de torture colonial de "Bordj Bensdira" porté sur l'inventaire additif des biens culturels

Le centre de torture colonial connu sous le nom de "Bordj Bensdira", dans la commune de Chemora (Batna), vient d'être porté sur l'inventaire additif des biens culturels au niveau local, a-t-on annoncé, dimanche, à la direction de wilaya de la culture et des arts.

M. Abderrezak Bensalem, en charge de la gestion de cette direction, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que "le dossier relatif à ce site a été récemment soumis à la commission de wilaya des biens culturels qui l'a approuvé en attendant son classement en tant que monument historique par les autorités de tutelle".

Le centre de "Bordj Bensdira" est l'un des lieux de torture construits par la France coloniale dans la région des Aurès. Les tortionnaires y avaient utilisé les méthodes les plus odieuses de torture sur les prisonniers algériens dans l'espoir de contrecarrer la marche de la glorieuse Révolution.

Ce centre de sinistre mémoire reste aujourd'hui témoin des crimes contre l'humanité perpétrés par l'occupant tout au long de la guerre de libération nationale. Selon la même source, les services locaux concernés s'activent à l'heure actuelle à finaliser les dossiers des Ksours de M'doukal et de Ksar Belezma afin de les soumettre à la commission de wilaya des biens culturels dans le but de les intégrer à l'inventaire additif des biens culturels.

Il existe, selon M. Bensalem, 15 autres dossiers liés à des sites et des monuments archéologiques et historiques sont concernés par le même processus et seront "progressivement" soumis à la commission de wilaya.

Depuis le début de l'année 2023, trois sites ont été portés sur l'inventaire additif des biens culturels, à savoir le village archéologique de Lamberidi, à Oued Chaâna, la mosquée des Sept Dormants, à N'gaous, et la grotte "Ghar Benchet-touh", dans la commune de Taxlent.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de préservation du patrimoine culturel de la wilaya de Batna, étant donné que les sites, monuments, lieux de mémoire et autres bénéficient, lorsqu'ils sont portés sur l'inventaire additif, d'un statut juridique, d'une protection et d'une valorisation, a souligné la même source.

M. Bensalem a ajouté, dans ce contexte, que les dossiers de six (6) sites à travers la wilaya ont été élaborés et récemment soumis à la commission nationale des biens culturels du ministère de la Culture et des Arts en vue de leur classement définitif en tant que sites protégés. Il s'agit, a-t-il précisé, de l'ancienne dechra de Menaâ, de la mosquée des Sept Dormants, à N'gaous, de Ksar Belezma, dans la commune éponyme, des Ksours de M'doukal, de la mosquée Sidi Abdesslam, à T'kout, et du site de La Masba, à Merouana.

CONSTANTINE

La 6^e édition de la manifestation "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" met en avant le patrimoine immatériel palestinien

La 6^e édition de la manifestation "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" se tiendra les 25 et 26 novembre au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey- de Constantine, avec au programme diverses activités visant à faire connaître le patrimoine immatériel palestinien, indique un communiqué du Musée.

Organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, avec la participation de plus de 10 Musées nationaux, la manifestation sera ponctuée par une exposition-hologramme sur l'agression sioniste et l'atteinte au patrimoine immatériel palestinien et des ateliers pédagogiques destinés aux enfants pour faire la promotion de ce patrimoine immatériel, animés par les Musées participant à l'événement.

Placée sous le thème "Musées pour l'humanité" en signe de solidarité avec le peuple palestinien face à l'agression sioniste barbare contre Gaza, la manifestation vise à mettre la lumière sur les crimes abjects de l'entité sioniste qui en plus des massacres et du déplacement forcé des Palestiniens, s'acharne à détruire les vestiges archéologiques et les Musées dans une tentative visant à aliéner l'identité palestinienne.

Des expositions seront également organisées à l'occasion pour faire connaître les Musées participant à cette manifestation, dont les Musées publics nationaux de Cirta, Sétif et Khencela, le Palais des Rais (Bastion 23) et le Musée du Bardo d'Alger. Une journée d'études sur la valorisation du patrimoine immatériel algérien et ses dimensions africaines sera organisée au deuxième jour de cette rencontre.

FINANCES

Le "Data center" du secteur inauguré le 15 décembre prochain (Faïd)

Le "Data center" du secteur des Finances qui regroupera toutes les informations relatives aux directions sous tutelle sera inauguré le 15 décembre prochain, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faïd.



S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales et présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de membres du Gouvernement, M. Faïd a précisé que "le ministère des Finances se renforcera à partir du 15 décembre prochain d'un +Data center+, qui regroupera pour la première fois les informations disponibles au niveau des différentes plateformes numériques relevant des différents services du ministère et des directions générales du secteur, notamment les impôts, les douanes et le Domaine".

Ce centre de données a été développé au niveau du ministère des Finances par des compétences nationales, qui ont développé les différentes applications de cette nouvelle structure numérique, a ajouté le ministre en réponse à la question du sénateur Mustapha Djebane (FLN), sur la numérisation du secteur.

Dans ce contexte, M. Faïd a affirmé que son département ministériel avait pris une série de mesures visant à intégrer les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication dans tous les aspects de gestion au secteur, en vue d'améliorer le service public.

La priorité a été accordée à la modernisation des activités du cadastre et de la conservation foncière, compte tenu de l'importance de ces missions en matière de préservation et de protection des droits fonciers, et de leur contribution efficace dans l'organisation du marché national du foncier, a-t-il expliqué.

Il a été procédé, dans ce cadre, à la numérisation de l'ensemble des plans cadastraux détenus par les services du cadastre à travers le pays et la création de bases de données relatives au cadastre dans lesquelles ont été introduites plus de 13 millions de personnes titulaires de titres publiés au niveau des conservations foncières et les informations de plus de 14 millions de propriétés foncières.

Concernant les documents et archives des conservations foncières, le ministre a fait état d'une opération de numérisation de plus de 27 millions de documents au niveau de 216 conservations foncières à travers le pays, soit plus de 93 % fin juin dernier en attendant la finalisation de cette opération d'ici la fin de l'année.

ESPACE

La Chine lance un satellite d'expérimentation technologique

La Chine a envoyé jeudi un satellite d'expérimentation technologique en orbite depuis le Centre de lancement des satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest), a rapporté

l'agence Chine nouvelle.

Le satellite expérimental pour les technologies de l'Internet par satellite a été lancé à 18h00 (heure de Pékin) par une fusée porteuse "Longue Marche-2D", et est entré

avec succès dans l'orbite prévue, a précisé Chine nouvelle. Il s'agit de la 498e mission de la série de fusées porteuses Longue Marche, selon la même source.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
ROUTE EL KETTAR OUED KOREICHE

Numéro d'Identification Fiscal : 411023000016047

RECTIFICATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.

Vu du Deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/DFEP/2023, Du : 22/06/2023 Au : 03/07/2023, Portant : ÉQUIPEMENT MOBILIER SCOLAIRE, SERVICES COMMUNS ET PARCS AUTO DES INSFP DE TESSALA EL MERDJAH, SIDI ABDELLAH, AIN BENIAN ET DES CFPA DE ROUIBA ET DE BIR MOURAD RAIS.

Site : INSFP Tessala El Merdjah, Sidi Abdellah (NTIC).

Lot N° 01 : Acquisition et Installation d'Équipement pour mobilier de bureau

Lot N° 02 : Acquisition et Installation d'Équipement Mobilier et Matériel scolaire

Lot N° 03 : Acquisition et Installation d'Équipement en Batterie et ustensiles de cuisine

Lot N° 04 : Acquisition et Installation d'Équipement de l'Amphithéâtre et de la salle de conférence

Lot N° 05 : Acquisition et Installation d'Équipement Matériel d'internaute

Lot N° 06 : Acquisition et Installation d'Équipement Matériel de buanderie

Lot N° 07 : Acquisition et Installation d'Équipement Matériel de foyer

Lot N° 08 : Acquisition et Installation d'Équipement Informatique

Paru dans les quotidiens nationaux : DK NEWS, السلام و le BOMOP.

Vu les critères de choix du partenaire co-contractant cités dans le cahier des charges, la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, déclare l'attribution provisoire du marché comme suit :

Lot	ENTREPRISE	Le NIF du partenaire Co-contractant	TOTAL Note	Délais de livraison	Montant vérifié et corrigé en TTC (DA)	OBS
01	INFRACTUEUX			Dépassement d'AP.		
02	SARL PAPETERIE AL DJAWDA	099926034212633	114 pts	05 Jours	9.454.550,00 DA	L'offre la mieux disante attribué.
03	SNC LK LARARA et Cie	000135072343190	110 pts	03 Jours	22.232.532,00 DA	L'offre la mieux disante attribué.
04	INFRACTUEUX			Dépassement d'AP.		

Lot	ENTREPRISE	Le NIF du partenaire Co-contractant	TOTAL Note	Délais de livraison	Montant vérifié et corrigé en TTC (DA)	OBS
05	SNC LK LARARA et Cie	000135072343190	115,95 pts	03 Jours	26.309.472,00 DA	L'offre la mieux disante attribué.
06	INFRACTUEUX			Dépassement d'AP.		
07	INFRACTUEUX			Dépassement d'AP		
08	SARL RIB DZ	001616101140257	107,42 pts	02 Jours	25.815.678,07 DA	L'offre la mieux disante attribué.

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.

Tout soumissionnaire contestant ce choix pourra introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent aussi voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres au niveau du service des marchés, à la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, dans un délai de (03) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP.

HANDBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DAMES (FINALE)

Le HBC El-Biar sacré pour la première fois

Les handballeuses algériennes du HBC El Biar ont battu les Tunisiennes du Club Africain sur le score de (23-16) mi-temps (11-10) en finale du Championnat arabe des clubs féminins disputée vendredi à Mahdia (Tunisie).

Une consécration historique pour les El-Biaraises qui ont réussi un parcours exemplaire durant cette compétition arabe avec une belle revanche en finale contre les Tunisiennes contre lesquelles elles ont concédé leur seule défaite en phase de poules sur le score de (17-21).

Pour rappel, le représentant algérien avait atteint la finale de la compétition en battant les Saoudiennes d'Al-Ahly sur le score de (34-21), tandis que le Club Africain a disposé de son compatriote de Rejiche (31-24).

En match de classement pour la 5e place, le CF Boumerdes a battu le RS Sétif (29-23).

La troisième place du tournoi est revenue à la formation saoudienne d'Al-Ahly vainqueur des Tunisiennes de Rejiche (26-23).

La 6e édition du Championnat arabe des clubs de handball (dames), organisée du 16 au 24 novembre à Mahdia (Tunisie), a regroupé huit clubs dont trois algériens, répartis en deux poules



(A et B). La précédente édition du championnat arabe des clubs dames organisée en 2022 à Hammamet, avait été remportée par les Tunisiennes du CF Moknine.

Résultats:

Finale:

HBC El-Biar (Algérie) - Club Africain (Tunisie) 23-16

Match de classement (5e)

RC Boumerdes (Algérie) - RS Sétif (Algérie) 29-23.

Al-Ahly (Arabie saoudite)- Rejiche (Tunisie) 26-23

Matches de classement (3e)

RC Boumerdes (Algérie) - RS Sétif (Algérie) 29-23.

CANOË-KAYAK - CHAN - QUALIFS AUX JO «Nos athlètes sont bien parés à réaliser l'objectif» (entraîneur national)

L'entraîneur national de Canoë-Kayak (FASACK), Malek Azaouane a assuré que tous les athlètes algériens concernés par une éventuelle qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024, "sont bien parés" pour réaliser cet objectif, pour lequel ils se sont bien préparés, à l'occasion des championnats d'Afrique prévus du 23 au 27 novembre à Jabi Lake à Abuja au Nigeria, une étape importante pour toucher au but.

"On veut avoir un maximum d'athlètes qualifiées aux Jeux olympiques de Paris-2024. La compétition sera très rude pour tous les athlètes présents, car en plus des titres africains en jeu, les concurrents se disputeront des places pour les joutes olympiques", a déclaré Azaouane, sur la page Facebook de la fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK), tout en assurant que les athlètes algériens concernés par ce rendez-vous sont prêts à relever le défi".

Pour sa part, l'athlète Aya Ferfad qui concourra au 500m K1 et 500m K2, a affiché sa confiance avant d'aborder le rendez-vous d'Abuja. "On se rendra à Abuja pour jouer des places qualificatives aux joutes olympiques. On s'est bien préparées avec 40 jours d'intenses séances d'entraînement au barrage de Kissir à Jijel. On est prêtes pour l'événement et on veut réussir quelque chose", a-t-elle indiqué.

La délégation algérienne est à pied d'œuvre à Abuja, où elle a pris ses quartiers en attendant le début des épreuves qualificatives pour les Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

L'équipe algérienne est composée de sept athlètes. Il s'agit de Aya Ferfad (Kayak, 500m k1, 500m k2), Anfal Arbi (kayak, 500m k2), Hydra Ayoub, Ben-



touati Ryad, Merzougui Mohamed Ali (Canoë-1000m C1 et 500m C2), Belaïdi Sid Ali (Canoë-1000m C1 et 500m C2). En plus d'Ibrahim Guendouz (parakayak) qui a déjà réservé sa place aux Jeux Paralympiques de Paris, grâce à sa médaille de bronze remportée en aout dernier à Duisburg (Allemagne). Il est à rappeler aussi que les rameurs algériens de la spécialité d'Aviron, Nihad Benchadli et Sid Ali Boudina ont également validé leur ticket pour le rendez-vous parisien, lors du 15e championnat d'Afrique d'Aviron disputé en octobre en Tunisie.

Les épreuves qualificatives aux JO-2024 retenues aux joutes d'Abuja :

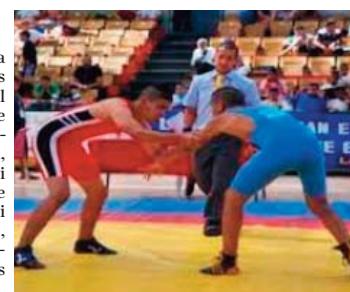
Messieurs : C1 1000M, C2 500M, K2 500M et K1 1000M

Dames : C1 200M, K1 500M, C2 500M et K2 500M

Para-canoe : VL1 200M, VL2 200L, VL3 200M et KL1 200M, KL2 200M et KL3 200M (messieurs et dames).

LUTTES ASSOCIÉES

La phase wilaya juniors garçons à Oran



La phase de wilaya de luttes associées juniors individuel garçons en style libre et gréco-romaine aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle spécialisée de Haïti El Hamri d'Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de sport de combats de deux jours, organisée par la ligue oranaise des luttes associées en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline (FALA), verra la participation de 109 lutteurs juniors des moins de 20 ans en lutte libre et gréco-romaine, issus d'une vingtaine d'associations sportives et clubs de la wilaya d'Oran.

Pour la journée du vendredi, les athlètes se disputeront les éliminatoires et finales en lutte libre, dans les catégories de poids de -57kg, -61kg, -65kg, -70kg, -74kg, -79kg, -86kg, -92kg, 97kg et plus de 125kg.

Les épreuves du samedi seront réservées aux tours éliminatoires et finales en lutte gréco-romaine dans les catégories de poids -55kg, 60kg, 63kg, 72kg, 77kg, 82kg, 87kg, 97kg et plus de 130kg. A l'issue de cette phase de wilaya, les deux premiers de chaque catégorie de poids en lutte libre et gréco-romaine seront qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie juniors, prévue du 14 au 16 décembre du mois prochain à Bordj Bou Arreridj.

TENNIS/COUPE DAVIS (1/4 DE FINALE)

Raonic donne le 1er point au Canada contre la Finlande

Dans le premier quart de finale de la phase finale de la Coupe Davis opposant le Canada, tenant du titre, à la Finlande, Milos Raonic (318e mondial) a apporté le premier point aux Canadiens en battant mardi Patrick Kaukovalta (715e) 6-3, 7-5.

Le deuxième simple verra le Canadien Gabriel Diallo (N.3 dans son pays et 139e mondial) affronter le Finlandais Otto Virtanen (171e).

Raonic, réputé gros serveur, a donné le ton d'entrée dans ce premier match de l'édition 2023 de la Coupe Davis, en claquant quatre aces sur les quatre premiers points.

Dans cette première manche, l'ex-N.3 mondial retombé à 32 ans dans les profondeurs du classement après des années de blessures, a remporté 20 des 21 points sur son service, réussi dix aces, et fait le break décisif à 4 jeux à 3, après

avoir eu déjà des balles de break à 3-2. Cette première manche s'est résumée à une bataille de services et n'a duré que 24 minutes. Au deuxième set, le grand Canadien (1,96 m) a également réussi un break, à 5-5 cette fois, sur une volée manquée de Kaukovalta. Il a ensuite remporté le match sur son service, qu'il a gagné "blanc" et conclu par un... ace, son 18e du match.

APS



COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024

Les matchs des 1/4 et 1/2 finales programmés sur des terrains neutres (FAF)

Les rencontres des 1/4 et 1/2 finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, seront programmées sur des terrains neutres, et dont les stades seront désignés par la Commission de la Coupe d'Algérie, selon le règlement de "Dame Coupe" publié par la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"Les rencontres des 1/4 de finale et 1/2 finales sont programmées sur des terrains neutres, qui peuvent ne pas être à égale distance du lieu de résidence des clubs.

La désignation des terrains et l'organisation matérielle des rencontres relèvent de la commission de Coupe d'Algérie", précise l'instance fédérale dans le communiqué.

Les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie se joueront les vendredi 2 et samedi 3 février 2024, alors que les 1/16es de finale sont programmés les vendredi 9 et samedi 10 février.

Les 1/8es de finale, quant à eux, se joueront le mardi 20 février.

L'épreuve populaire reprendra en mars 2024 avec le déroulement des quarts de finale (vendredi 22 mars et samedi 23 mars), tandis que les demi-finales se joueront



les vendredi 12 et samedi 13 avril. La finale de la Coupe d'Algérie est programmée, quant à elle, le mercredi 1er mai. La FAF a précisé que les stades retenus pour abriter les quarts et demi-finales devront avoir "une capacité d'accueil égale ou supérieure à 12.000 chaises". Ces stades doivent impérativement être équipés d'une aire

de jeu dont le revêtement de sol est en pelouse naturelle ou en gazon synthétique. Le stade doit avoir une mise en place d'une signalisation claire et adéquate à l'intérieur et à ses alentours en vue d'orienter les spectateurs et autres utilisateurs". Et de conclure: "Le stade doit avoir toute les commodités pour la retransmission TV,

et pour l'utilisation de l'assistant vidéo à l'arbitrage (VAR)." Suspendue pendant deux saisons en raison de la pandémie du Covid-19, la Coupe d'Algérie a repris ses droits lors du précédent exercice. L'ASO Chlef a décroché le trophée, en battant en finale le CR Belouizdad (2-1, a.p.), le 22 juin dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUZDAD)

Belkhir prolonge son contrat (club)

Le milieu offensif Mohamed Islam Belkhir a prolongé son contrat avec le CR Belouizdad, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi soir dans un communiqué, sans préciser la durée de la prolongation. Belkhir (22 ans) était jusque-là écarté du groupe (tout comme son coéquipier Bouras) pour avoir refusé de

prolonger son contrat avec le CRB qui le liait jusqu'au mois de juin 2024. Le joueur qui a évolué dans la catégorie Juniors du MC Oran avait même repoussé dans un premier temps une offre d'une augmentation de son salaire.

Belkhir, qui avait rejoint le club algérois en 2020 (67 apparitions/ 14 buts) a

repris récemment les entraînements avec les "Rouge et Blanc", mais ne fait pas partie du groupe convoqué pour le match contre les Tanzaniens des Young Africans, prévu ce vendredi soir (20h00) au stade du 5 Juillet pour le compte de la 1ère journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions africaine.

CHAMPIONNAT TANZANIEN

Abdelhak Benchikha nouvel entraîneur de Simba SC (club)

L'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha, est devenu le nouvel entraîneur de Simba SC, en remplacement du Brésilien Roberto Oliveira, a annoncé le club pensionnaire du championnat tanzanien de football vendredi soir dans un communiqué.

"Bienvenue à Unyamani, l'entraîneur des Coupes Abdelhak Benchikha", a écrit le club sur sa page officielle Facebook.

Après 18 mois de collaboration, le technicien brésilien a été limogé en début de novembre, suite à l'élimination de Simba SC en quart de

finale de l'African Football League (AFL) par les Egyptiens d'Al-Ahly SC (aller : 2-2, retour : 1-1). Les dirigeants tanzaniens ont jeté leur dévolu sur les services de Benchikha (60 ans), qui a démissionné de la barre technique de l'USM Alger, après avoir mené les "Rouge et Noir" à remporter en juin dernier, la Coupe de la Confédération de la CAF aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1), suivie trois mois plus tard par la Supercoupe d'Afrique face à Al-Ahly SC au stade d'Al-Taïf en Arabie

saudite (1-0). Après huit matches joués en championnat tanzanien (Ligi Kuu Bara), Simba SC occupe la 3^e place au tableau avec 19 points, à cinq longueurs du leader Young Africans. Qualifié pour la phase de poules de la Ligue des champions, le club basé à Dar Es-Salam recevra samedi les Ivoiriens d'ASEC Mimosas (14h00), à l'occasion de la 1^{re} journée (Gr.B). L'autre match de cette poule oppose le même jour en début de soirée le Wydad de Casablanca aux Botswanais de Jwaneng Galaxy (20h00).

LIGUE 1 TUNISIENNE (OLYMPIQUE DE BÉJA)

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur algérien Nabil Neghiz

L'Olympique de Béja, pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne de football, a annoncé vendredi, avoir trouvé un accord avec l'entraîneur algérien Nabil Neghiz pour une séparation à l'amiable. Dans la foulée, le club de Béja a fait savoir que la barre technique est désormais confiée au technicien tunisien Mourad El-Okbi, qui vient de mettre fin à sa collaboration avec l'USM Khenchela (Ligue 1 Algérie).

Il s'agissait de la première expérience pour Neghiz en Tunisie, lui qui avait déjà entraîné Ouhoud Mé-

dine (Arabie saoudite), IR Tanger (Maroc), et le MC Oujda (Maroc).

Le détenteur de la Coupe de Tunisie, s'est fait éliminer au 2^e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine par les Libyens d'Abu Salem (aller : 0-1, retour : 0-0).

Le club tunisien de la capitale du sucre qui reste sur une série de trois défaites et un nul, lors de ses quatre derniers matchs en championnat, occupe la 4^e place du groupe A avec 13 points, à cinq longueurs du leader l'Etoile sportive du Sahel, après 9 journées disputées.

Le CR Belouizdad a entamé la phase de poules de la Ligue des champions du bon pied, en battant les Tanzaniens des Young Africans 3-0 (mi-temps : 2-0), vendredi soir au stade olympique du 5 juillet, pour le compte de la 1^{re} journée (Gr.D). Le Chabab a ouvert le score dès la 10^e minute de jeu par Abderrauf Benguit, avant de faire le break peu avant la pause grâce à Abderrahmane Meziane (45e+2). En seconde, les Tanzaniens, finalistes de la précédente édition de la

Coupe de la Confédération africaine, remportée par l'USM Alger, ont essayé de refaire leur retard, mais c'était sans compter sur la vigilance de la défense belouizdadie et le portier Alexis Guendouz. Entré en cours de jeu (87e), l'attaquant gambien Lamin Jallow a ajouté le troisième but (90e+4). A l'issue de ce succès, le quadruple champion d'Algérie s'empare provisoirement du fauteuil de leader avec 3 points, devant les Young Africans (0 point). Dans l'autre match de ce groupe D,

LIGUE 1 - MC ORAN

Une trentaine de joueurs d'accord pour l'échelonnement de leurs dettes (club)

Quelques 33 joueurs, dont certains font toujours partie de l'effectif actuel du MC Oran, ont conclu des protocoles d'accord portant sur l'échelonnement de leurs dettes pour permettre au club de lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la formation oranaise pensionnaire de la Ligue 1 de football.

L'accord en question stipule que les joueurs créanciers obtiennent leurs dus correspondant aux salaires impayés lors de leurs passages chez les "Hamraoua" en trois tranches, et ce, pour une durée s'étalant du 1^{er} décembre prochain au 1^{er} avril 2024, précise-t-on de même source.

Et de souligner que le montant global des dettes du club envers anciens joueurs et entraîneurs ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) est estimé à 520 millions de dinars.

La direction du MCO, club passé depuis septembre dernier sous la bannière de la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach) compte clore le dossier des dettes notifiées par la CNRL "dans les prochains jours", assure-t-on.

Toutefois, cela ne sera pas suffisant pour quaifier les nouvelles recrues de son équipe, au nombre de huit, non utilisées depuis leur arrivée au club lors du précédent mercato estival.

Le club doit également épurer ses dettes notifiées par la commission spécialisée de la Fédération internationale de football (FIFA).

A ce propos, la direction mouloudienne a déjà clos deux des cinq dossiers hérités des anciens dirigeants, à savoir ceux de l'entraîneur tunisien, Moëz Bouakaz, et le joueur Shaka (Burundi). Il reste le cas du joueur algérien, Hichem Belkaroui, ainsi que deux autres camerounais, informé-ton encore. Par ailleurs, la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé, ce week-end, la délocalisation des prochaines rencontres à domicile du MCO (14e/6 pt), au stade Ahmed-Zabana.

"Faisant suite à la correspondance du chargé de la gestion des affaires du Complexe Sportif d'Oran datée du 22/11/2023, le stade Miloud-Hadefi sera fermé temporairement en raison des travaux en cours, pour l'amélioration et l'entretien de sa pelouse.

A cet effet, les rencontres à domicile du MC Oran seront délocalisées au stade Ahmed-Zabana et ce, jusqu'à la fin des travaux", a écrit la LFP sur son site officiel.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.D/ 1RE JOURNÉE)

Le CRB réussit ses débuts en battant les Young Africans (3-0)

les Egyptiens d'Al-Ahly SC, tenants du titre, entameront la défense de leur titre, en recevant samedi Medeama SC au stade Al-Salam au Caire (20h00). Lors de la 2^{re} journée, prévue le week-end du 1^{er} et 2 décembre prochain, les joueurs de l'entraîneur brésilien Marcos Paquetta se rendront au Ghana pour affronter Medeama SC, alors les Young Africans recevront Al-Ahly SC. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (7E J)

Le PAC rate le coche, pas de passe de trois pour le NCM

Le Paradou AC, tenu en échec vendredi au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda par le CS Constantine (0-0), a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du poste de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le NC Magra a été stoppé dans son élan par le MCE El-Bayadh (1-1), à l'occasion de la première partie de la 7e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.

Le PAC qui restait sur un succès en déplacement face au promu l'ES Ben Aknoun (1-0), a échoué à enchaîner face à une solide équipe du CSC, qui s'est rachetée après sa défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1).

Les "Académiciens" ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, eux qui ont offert sur un plateau une belle opportunité au leader le MC Alger de creuser l'écart en tête, en cas de victoire samedi chez le promu l'US Souf (15h00).

Le NC Magra, qui restait sur deux succès de rang, a été stoppé à domicile par le MCE El-Bayadh (1-1), ratant l'occasion de réussir la passe de trois et surtout monter sur le podium.

Le "Nedjm" a ouvert le score sur un but contre son camp du défenseur d'El-Bayadh Khemaïssin (63e), avant que les visiteurs n'égalisent quelques minutes plus tard par le buteur maison Ghenam (76e).

Les deux équipes occupent conjointement la quatrième place avec 11 points chacun.

Cette 7e journée se poursuivra samedi, avec au menu le déplacement à El-Oued du leader le MCA (1e, 15 pts) pour défier l'US Souf (15e, 4 pts).



Meilleure attaque du championnat avec 17 buts, le "Doyen" aura à cœur de conforter sa place en visant un cinquième succès de rang.

De leur côté, la JS Saoura (11e, 8 pts) et la JS Kabylie (12e, 7 pts), battues lors de la précédente journée, accueilleront respectivement l'ASO Chlef (4e, 10 pts) et l'US Biskra (7e, 9 pts) sous le signe du rachat.

Enfin, deux matchs ont été reportés au mardi 2 janvier 2024 : USM Alger - MC Oran et Sétif - CR Belouizdad, en raison de l'engagement des deux clubs algériens en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont les matchs se joueront vendredi, samedi, et dimanche.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement, à l'issue des rencontres de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputées devant se poursuivre samedi :

Vendredi, 24 novembre :

NC Magra - MCE El-Bayadh 1-1
Paradou AC - CS Constantine 0-0

Samedi, 25 novembre :

USM Khencela - ES Ben Aknoun 15h00

US Souf - MC Alger 15h00

JS Kabylie - US Biskra 16h45

JS Saoura - ASO Chlef 17h45

Reportées :

USM Alger - MC Oran

ES Sétif - CR Belouizdad

Classement : Pts J

	Pts J
1). MC Alger	15 6
2). Paradou AC	14 7
3). CR Belouizdad	12 6
4). MC El Bayadh	11 7
--). NC Magra	11 7
6). ASO Chlef	10 6
--). CS Constantine	10 7
8). ES Sétif	9 6
--). USM Khencela	9 6
--). US Biskra	9 6
11). JS Saoura	8 6
12). JS Kabylie	7 6
13). USM Alger	6 6
--). MC Oran	6 6
15). US Souf	4 6
16). US Ben Aknoun	1 6.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) Installation d'un directoire aux commandes du SC Mecheria (club)

Un directoire composé de six membres et présidé par Omar Attoui a été mis en place pour gérer les affaires du SC Mecheria, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce club de Ligue 2 de football (Gr.

Centre-ouest) Cette démarche a été opérée après l'échec de l'assemblée générale de la formation du Sud-ouest du pays à élire un nouveau président en remplacement du président démissionnaire, Nadji Atbi, "faute de candidats", précise-t-on de même source.

Le "Sporting", qui en est à sa deuxième saison en Ligue 2, traverse une conjoncture difficile née de la situation financière délicate à laquelle il fait face, qui a conduit l'entraîneur Abdellatif Bouazza à jeter l'éponge après seulement deux journées de championnat, a-t-on souligné.

Son collègue Mohamed Benchouia devait lui succéder, mais la démission du président du club a chamboulé ses plans et l'a incité à faire machine arrière.

Le "SCM", sous la houlette de son coach intérimaire Bekhtaoui, reste sur une défaite sur le terrain de Guer Abadla (3-2), le week-end dernier, pour le compte de la cinquième journée du championnat. Cette contre-performance lui a valu de reculer à la 12e place avec cinq points.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 6E J)

L'IBKEK solide leader, l'USMH et l'ASAM toujours sombrent

LIB Khemis El-Khechna a conforté sa place de leader de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est) à la faveur de sa nouvelle victoire contre l'AS Ain M'lila (2-0), tout comme son dauphin, le MSP Batna, vainqueur en déplacement face à l'E Sour Ghoulane (1-2), à l'occasion de la sixième journée disputée vendredi.

A la faveur de cette nouvelle victoire malgré le huis-clos imposé au club, l'IBKEK reste seul en tête avec 14 points au compteur, alors que l'ASAM poursuit sa descente en enfer et occupe la 15e place (2 pts).

Les deux poursuivants directs du leader, le MSP Batna et l'Olympique Akbou n'ont pas raté l'occasion pour signer un nouveau succès devant respectivement l'E. Sour Ghoulane (10e / 6 pts) et le MO Constantine (7e / 8 pts). Lors d'un match disputé en déplacement, le MSPB a dominé Sour Ghoulane (2-0). De son côté, le nouveau promu l'Olympique Akbou sous la conduite de son nouvel entraîneur Mourad Krouf, a renversé à domicile le MO Constantine (2-1). L'autre club de la wilaya de Batna, le CAB a largement dominé "at home" le MC El-Eulma

(3-0) et reste aux contacts d'es équipes du haut de tableau en occupant la 4e place avec 12 pts.

Cette sixième journée du groupe Centre-EST, a été également marquée par la première victoire de la saison de l'AS Khroub devant la lanterne rouge, l'USM Harrach (2-1), qui à son tour, continue de manger son pain noir.

Grace à cette première victoire, l'ASK se positionne au 11e rang (5 pts) conjointement avec l'O.

Magrane et le MC El Eulma, tandis que l'USMH est toujours bon dernier avec seulement 2 pts en compagnie de l'ASAM. Dans l'autre match, l'O. Magrane et le NRB Teleghma se sont neutralisés (1-1).

Le point du match nul n'arrange pas les locaux qui sont toujours 11es (5 pts) aux côtés du MC El Eulma et l'AS Khroub.

De son côté, le NRB consolide sa place au milieu du classement (7e) avec 8 pts.

Le dernier match de cette journée a été remporté par la JS Bordj Mezzabel à Annaba devant l'USMA (2-1).

Un précieux succès des visiteurs qui se hissent à la 5e place (10 pts) avec le HB Chelghoum Laïd, alors que le club d'Annaba est premier re-

léable (14e) avec 3 pts.

Dans le groupe Centre-Ouest, un seul match était au programme vendredi, entre le WA Boufarik et l'ESM Koléa (0-0). Avec ce match nul, l'ESM Koléa est provisoirement le nouveau dauphin (11 pts), tandis que le WA Boufarik est 4e en compagnie du GC Mascara et de l'ASM Oran (8 pts). Samedi, l'ES Mostaganem, seul leader du groupe Centre-ouest, devrait sauf surprise, suivre son petit bonhomme de chemin en recevant le Nasr d'Hussein-Dey (9e-6pts), avec le désir de maintenir à distance ses poursuivants directs.

Le RC Kouba (3e - 10 pts), aura une tâche à priori aisée devant les promus du Sud-ouest, JS Guir (14e - 4 pts) auréolée par sa 1re victoire aux dépens du SC Mécheria (3-2).

Ce dernier tâchera de se ressaisir devant le promu, WA Mostaganem (6e - 7 pts) qui accomplit un parcours honorable pour son retour en L2. Trois beaux derbys sont également au programme de cette journée : GC Mascara-CR Témouchent, RC Arba-O. Médéa et ASM Oran-MCB Oued Sly.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MAN UTD : VARANE POUSSÉ VERS LA SORTIE ?

Depuis plusieurs semaines, le défenseur central Raphaël Varane (30 ans, 8 matches et 1 but en Premier League cette saison) a perdu sa place de titulaire à Manchester United. Annoncé dans le viseur du Bayern Munich pour cet hiver (voir ici), le Français pourrait même être poussé vers la sortie par les Red Devils, selon les informations du Daily Mail. En effet, avec l'arrivée attendue de Jim Ratcliffe à la tête de MU, un grand ménage serait prévu avec les départs souhaités de plusieurs joueurs, dont Varane ou encore Casemiro (31 ans, 8 matches et 1 but en Premier League cette saison). Une manière pour le propriétaire de l'OGC Nice de commencer un nouveau projet à Manchester United.

BARCELONE GAVI, XAVI DÉFEND DE LA FUENTE

Victime d'une déchirure complète du ligament croisé antérieur du genou droit et d'une lésion associée du ménisque latéral lors du match de l'Espagne face à la Géorgie (3-1) dimanche, le milieu de terrain du FC Barcelone Gavi (19 ans, 12 matches et 1 but en Liga cette saison) va rater le reste de la saison 2023-2024. Alors qu'il se disait que le club catalan était remonté contre le sélectionneur de la Roja Luis de la Fuente, l'entraîneur des Blaugrana Xavi l'a défendu ce vendredi face à la presse.

"J'ai de très bonnes relations avec De la Fuente. Il m'a appelé mardi et nous avons discuté. Je ne pense pas que ce soit un problème de gestion du sélectionneur, mais de calendrier. À l'âge de Gavi, il joue beaucoup de minutes. Parfois, c'est une question de malchance. Je pense que c'est une question de calendrier, de minutes. Il n'y a pas de polémique avec De la Fuente. Il n'y a pas de problème. C'est une question de calendrier", a insisté le technicien espagnol.

MILAN CAMARDA, 15 ANS ET CONVOQUÉ

Confronté à plusieurs absences en attaque, Stefano Pioli a convoqué le très jeune attaquant Francesco Camarda pour la réception de la Fiorentina samedi en championnat. Agé de 15 ans, 8 mois et 14 jours, l'avant-centre pourrait devenir demain le plus jeune joueur de l'histoire à débutter en Serie A, battant le record détenu par Wisdom Amey, qui a été lancé dans le grand bain avec Bologne en 2021, à l'âge de 15 ans, 9 mois et un jour. Camarda n'a pas été convoqué par hasard. L'international U17 italien est considéré comme l'un des très grands espoirs du Milan AC. Cette saison, il a inscrit 7 buts et délivré 2 passes décisives en 13 matches avec l'équipe U19 milanaise.



ARSENAL TOMIYASU BIENTÔT BLINDÉ ?

Actif pour se renforcer sur le plan défensif, le Bayern Munich a cochonné le nom du défenseur polyvalent d'Arsenal Takehiro Tomiyasu (25 ans, 10 apparitions et 1 but en Premier League cette saison).

Mais sans surprise, les Gunners n'ont pas l'intention de perdre l'international japonais, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2025.

D'après les informations du Daily Telegraph ce vendredi, le club londonien va répondre à l'intérêt munichois en proposant une prolongation sur le long terme à l'ancien joueur de Bologne. Reste à connaître les intentions de Tomiyasu, régulièrement utilisé comme un remplaçant par l'entraîneur Mikel Arteta, pour son avenir.

MAN CITY GUARDIOLA S'EXPRIME SUR SON AVENIR

Après les 10 points de pénalité infligés à Everton pour non-respect du fair-play financier de la Premier League, Manchester City est également sous le coup d'une enquête et risque un retrait de 30 points, voire une relégation administrative. Présent en conférence de presse ce vendredi, Pep Guardiola a été interrogé sur son avenir en cas de relégation des Citizens.

"C'est une bonne question. Je répondrai lorsqu'il y aura un verdict. Vous m'interrogez comme si nous avions été punis. Pour l'instant, nous sommes innocents. Mais mon avenir ici ne dépend pas de ma présence en Premier League ou en League One (D3 anglaise). Il y a plus de chances que je reste si nous sommes en League One que si nous gagnons la Ligue des Champions", a assuré le technicien catalan, sous contrat jusqu'en 2025.

BAYERN KANE BAT UN RECORD EN BUNDESLIGA

Impressionnant depuis son arrivée au Bayern Munich l'été dernier, l'attaquant Harry Kane (30 ans, 17 matches et 22 buts toutes compétitions cette saison) a marqué le but de la victoire contre le FC Cologne (1-0) vendredi soir. L'international anglais a ainsi porté son total à 18 buts après 12 journées de Bundesliga. Du jamais vu dans le championnat allemand puisque l'ancien joueur de Tottenham fait mieux que la légende Gerd Müller (17 buts après 12 journées en 1975).

A ce rythme (1,5 but par match en moyenne, avec encore 22 journées à jouer), Kane est parti pour battre le record de 41 buts en une saison de Bundesliga détenu par Robert Lewandowski.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Délégué de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Tebboune appelle à traiter le dossier avec "la plus grande diligence"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la succession inédite des crises et conflits dans le monde imposait à la Communauté internationale, "aujourd'hui, plus que jamais", de traiter le dossier de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies avec "la plus grande diligence", appelant à redresser l'injustice historique faite au Continent africain.

Dans son allocution, lue en son nom vendredi à Oyala (Guinée équatoriale) par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, lors des travaux du 5e Sommet du Groupe des dix de l'Union africaine (UA) concerné par le dossier de la réforme du Conseil de sécurité, le Président Tebboune a indiqué que ce sommet "se tient dans un contexte international et régional riche de défis et de risques, sur fond d'une crise sévère qui a frappé le système de sécurité collective, d'autant que le Conseil de sécurité des Nations Unies a été frappé récemment d'une paralysie quasi complète".

"La succession effrénée des crises et des conflits, leur accumulation inédite et leur pullulation, à la lumière de l'inertie de la Communauté internationale qui peine à les endiguer, impose à cette dernière, aujourd'hui plus que jamais, de traiter le dossier de la réforme du Conseil de sécurité avec la plus grande diligence et beaucoup de rigueur", a souligné le président de la République, précisant que ce dossier "se pose aujourd'hui avec insistance".

Il a cité, dans ce sens, "la situation de crise qui prévaut dans le continent africain, notamment dans la région sahélienne qui pâtit des fléaux du terrorisme, du crime organisé et de la propagation des foyers de tension et d'instabilité, outre la grande tragédie que vivent les Palestiniens, et qui prend, de jour en jour, des proportions alarmantes, du fait de l'impuissance de l'ONU à faire cesser les crimes de l'occupant sioniste et ses violations des règles du Droit international, qu'elle a elle-même décidées".

De ce fait, poursuit le Président Tebboune, cette situation "a fait remonter à la surface la question de la réforme du Conseil de sécurité", relevant que l'enjeu de cette réforme "ne se résume plus à l'augmentation du nombre des membres des pays émergents, en tête desquels l'Afrique, mais va bien au-delà, car la pérennité de l'organisation internationale multipolaire est désormais mise à l'épreuve, face à l'ampleur que prennent la logique de l'égalité des forces, le phénomène de la polarisation et les critères de sélectivité et discrimination en matière de l'impératif respect des règles du Droit international", déplorant par la même le fait que "les tiraillements sévères et les scissions d'engouement dessinent, désormais, les contours du système des relations internationales".

Pour le Président de la République,

ALGÉRIE - SIERRA LEONE M. Attaf reçu par le président de la République de Sierra Leone en Guinée Equatoriale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a été reçu, en marge de sa participation en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Sommet africain sur la réforme du Conseil de sécurité, par le président de la République de Sierra Leone, Julius Maada Bio, coordinateur du Groupe des Dix de l'Union

africaine, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

En marge de sa participation en qualité de représentant du président de la République, aux travaux du Sommet africain sur la réforme du Conseil de sécurité, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu par le président de la République de Sierra Leone, M. Julius



"la position unifiée du Continent africain devrait affirmer l'impératif de développer une approche qui permette à cet organe onusien central de se mettre à l'abri des tiraillements et de la polarisation, et de focaliser davantage sur le rôle qui lui est dévolu et la responsabilité qui lui incombe, conformément à la Charte des Nations Unies, tout en insistant sur un processus de réforme qui restituera au Conseil son efficacité et sa capacité à agir face aux menaces accrues contre la sécurité et la paix internationales".

Redresser l'injustice historique faite au Continent africain

Dans son allocution, le Président Tebboune a affirmé que, dans le cadre des négociations gouvernementales sur le processus de réforme du Conseil de sécurité onusien, la position africaine unifiée "devrait appeler avec insistance à redresser l'injustice faite au Continent africain, étant le seul absent et oublié dans la catégorie des membres permanents au Conseil de sécurité, et le moins représenté dans celle des membres non permanents, alors qu'il est concerné par plus de 70% des points et questions inscrits à l'ordre du Jour du Conseil".

Pour l'Afrique, il est primordial que projet de réforme du Conseil aille au-delà de l'augmentation du nombre des membres pour inclure toutes les questions liées, particulièrement, aux méthodes et modes de fonctionnement du Conseil, à l'utilisation du droit de veto et à l'interaction entre le Conseil et les organes centraux des Nations unies, convaincus que nous sommes, au même titre que d'autres parties, que

l'élargissement de la composante ne garantit pas nécessairement, à lui seul, l'efficacité escomptée, tant que les règles régissant le fonctionnement du Conseil demeurent inchangées, pas enrichies, ni promues".

L'Afrique "doit exiger, avec insistance, à ce que l'on se conforme impérativement à l'Assemblée générale des Nations Unies et aux négociations gouvernementales menées sous son égide, en tant que cadre unificateur et consensuel pour la prise en charge du dossier de la réforme du Conseil de sécurité, et par conséquent rejeter toute tentative de remettre en cause la crédibilité de ce cadre ou de le dénigrer au profit d'initiatives ou de plans parallèles promus en dehors de notre organisation onusienne", a soutenu le Président de la République, réaffirmant dans le même contexte l'attachement permanent de l'Algérie et son engagement constant envers la position africaine commune, telle que stipulée dans le "Consensus d'Elzulwini" et la "Déclaration de Syrie".

Le Président Tebboune a également affirmé que l'Algérie "ouvrira, au cours de son prochain mandat au Conseil de sécurité, en coordination avec ses frères africains des Républiques du Sierra Leone et du Mozambique, à faire entendre la voix de l'Afrique au sein de cet organe central des Nations Unies, mais aussi à défendre les préoccupations, les intérêts et les aspirations de nos pays sous la bannière de l'Union africaine (UA), afin de garantir l'efficacité, l'efficience et l'influence dans la défense de nos causes justes et de nos intérêts communs et convaincre nos partenaires quant à la pertinence de notre droit".

africain en leur qualité de membres non permanents du Conseil de sécurité à partir du 1er janvier", ajoute le communiqué.

Les entretiens ont, également, permis d'examiner l'évolution du dossier de la réforme du Conseil de sécurité, ainsi que les derniers développements de la situation dans la région Sahélienne, notamment ceux liés à la crise politique et constitutionnelle au Niger.

ALGÉRIE - EQUATEUR Boughali s'entretient à Quito avec son homologue équatorien

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, s'est entretenu, jeudi à Quito, avec son homologue équatorien, Henry Kronfle, en marge de sa participation, en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de l'Equateur, M. Daniel Noboa Azin, a indiqué vendredi un communiqué de l'Assemblée.

"Le président de l'APN a félicité, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son homologue équatorien pour l'investiture du nouveau président de l'Equateur", selon le communiqué, ajoutant qu'il a affirmé également "l'attachement du président de la République à raffermir les relations avec les pays de l'Amérique Latine". M. Boughali s'est aussi félicité de "la synergie caractérisant les relations entre les deux pays, de même que la convergence de positions et des principes vis-à-vis de plusieurs questions d'intérêt commun".

Il a évoqué, en outre, "les événements qui secouent le monde aujourd'hui, notamment la situation dangereuse prévalant en Palestine et le génocide collectif infligé au peuple palestinien sans défense", dénonçant la politique de "deux poids deux mesures dans le traitement de la question palestinienne". M. Boughali a souligné, dans ce sens, la nécessité de "respecter les chartes onusiennes pertinentes, exactement de la même manière dont elles sont respectées dans d'autres régions du monde".

Il a expliqué que la paix au Proche-Orient était "tributaire de faire trouver une solution durable, globale et juste à la cause palestinienne", rappelant, à cet égard, la position constante de l'Algérie sur les questions justes, notamment la cause palestinienne, ainsi que la question sahraouie, qu'il a qualifiée de "question de décolonisation inscrite à la Commission des questions politiques spéciales et de décolonisation (quatrième commission) des Nations Unies".

Il est "désormais nécessaire de corriger les concepts historiques et de mettre fin à la manipulation systématique concernant cette question afin que le monde sache à quel point la question sahraouie est juste et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", a soutenu le président de l'APN.

Par ailleurs, il a relevé que "les points communs constituent une base solide pour poursuivre la coopération existante entre les deux pays et diversifier ses domaines pour inclure notamment les aspects économiques, culturels, énergétiques, sécuritaires et agricoles", soulignant que les deux pays "regorgent des capacités humaines et des ressources naturelles qui leur permettent d'établir un partenariat économique fructueux".

Sur le plan parlementaire, le président de l'APN a mis en exergue l'importance de la coopération bilatérale, notamment à travers l'intensification des visites et l'échange d'expériences", relevant le rôle de ce mécanisme dans "la promotion de la diplomatie parlementaire et la création d'un partenariat efficace entre les deux institutions législatives". De son côté, M. Henry Kronfle s'est félicité "de la présence d'une délégation algérienne à la cérémonie d'investiture du président de l'Equateur", affirmant à cette occasion "la volonté du Parlement équatorien de renforcer les relations avec l'APN, à travers l'échange d'expériences notamment dans l'élaboration des lois et politiques adoptées, particulièrement en matière de protection sociale".

Il a, également, mis en avant "la volonté commune de renforcer cette coopération bilatérale, notamment par l'installation d'un groupe parlementaire d'amitié", disant convaincu que ce mécanisme pourrait "ouvrir des perspectives de coopération dépassant le volet parlementaire à une collaboration économique fructueuse, compte tenu des potentiels et des capacités dont disposent les deux pays en la matière".

Le président du Parlement équatorien a aussi exprimé "l'intérêt de son pays à bénéficier de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'exploitation et de la maintenance des installations de production d'énergie électrique", appelant à "poursuivre la coopération dans le cadre d'une vision commune au mieux des intérêts des deux pays".

Par ailleurs et lors d'une réception en l'honneur des délégués participant à la cérémonie d'investiture du président de la République de l'Equateur, M. Boughali a rencontré la nouvelle ministre équatorienne des Affaires étrangères, ainsi que de nombreuses personnalités et ambassadeurs accrédités en Equateur.

Il a également rencontré le ministre sahraoui de l'Education, M. Khatri Addouh, qui dirigeait la délégation de son pays participant à la cérémonie d'investiture, accompagné de l'ambassadeur sahraoui accrédité en République de l'Equateur, M. Ahmed Mohamed Hamidouha, ainsi que de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, M. Hani Al-Rimawi, conclut la même source.